

Proposition du Conseil administratif du 8 février 2023 en vue de l'approbation des comptes de la saison 2021-2022 du Grand Théâtre de Genève.

Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux,

Exposé des motifs

Par cette proposition, le Conseil administratif vous transmet les comptes de la saison 2021-2022 de la Fondation du Grand Théâtre de Genève (FGTG).

Les comptes de la saison 2021-2022 se soldent par un déficit de 38 663 francs, qui sera absorbé par le fonds de réserve, dont le montant était de 430 843 francs au 30 juin 2022. Ce déficit est modeste en regard du total des charges d'exploitation, 32 756 559 francs. Le quasi-équilibre des comptes malgré les contraintes de la crise sanitaire a été rendu possible notamment par l'utilisation d'une provision de 1 030 000 francs créée la saison précédente pour couvrir la baisse du nombre d'abonnements et par l'indemnisation des pertes Covid par le guichet Covid-Culture pour la première partie de saison, pour un montant de 247 000 francs.

La saison 2021-2022 a débuté avec la contrainte du pass sanitaire, qui a duré jusqu'en février 2022. Contrairement à la saison précédente, la programmation a pu être présentée dans son intégralité et sans restriction de jauge. Néanmoins, le retour du public s'est montré réservé et à l'instar de nombreux lieux culturels en Suisse et à l'étranger, on constate un ralentissement général de la fréquentation. Alors que le budget prévoyait des recettes de billetterie de plus de 9,5 millions, celles-ci se situent finalement à 7 millions. Toutefois, pour des raisons de comparabilité avec les budgets des saisons précédentes, et étant donné l'impossibilité d'anticiper les conséquences résiduelles de la pandémie sur la fréquentation du public, le budget de la saison 2021-2022 avait été établi sur la base d'une saison ordinaire (référentiel hors-Covid).

Les recettes de mécénat et de sponsoring ont dépassé les objectifs budgétaires, pour atteindre 8 millions de francs. En outre, une politique stricte de limitation des dépenses a permis de réaliser d'importantes économies. Ainsi, l'enveloppe budgétaire artistique n'a pas été pleinement utilisée.

Sur les plans organisationnel et administratif, de nombreux projets ont vu le jour. Parmi les réalisations et faits marquants, il convient de relever en particulier tout le travail de mise en œuvre des recommandations de la Cour des comptes (CdC), initié durant la saison précédente: sur les 10 recommandations issues du rapport d'audit sur la gouvernance de la FGTG, sept ont été réalisées. La direction du Grand Théâtre de Genève (GTG) s'est notamment attachée à renforcer le

système de contrôle interne. Avec l'engagement d'un attaché de direction responsable du contrôle interne, la documentation du système de contrôle interne a été approfondie et les processus de contrôle ont été identifiés et étendus. Le travail se poursuit dans tous les domaines d'activité de l'institution.

Sur la base des résultats d'un sondage sur le climat de travail réalisé auprès de l'ensemble des collaborateurs et des collaboratrices du GTG et de réflexions sur les valeurs menées en collaboration avec les cadres intermédiaires du GTG, une charte éthique a été établie. Cette dernière prend ses sources dans le document de stratégie du GTG qui a servi de socle pour réfléchir aux valeurs de l'institution en adéquation avec la mission et la vision du GTG.

Au niveau artistique, la saison 2021-2022 compte plusieurs grandes productions, notamment avec le report de *Turandot* initialement prévue pour l'ouverture de la saison 2020-2021. Le budget tenait compte de cette reprogrammation. Les productions ont rencontré un large écho dans la presse locale et internationale. Les tournées du ballet ont repris à un rythme soutenu, en raison notamment des reprises des dates annulées lors de la saison précédente. La saison 2021-2022 marque la fin de la direction du ballet par Philippe Cohen, qui est malheureusement décédé à l'aube de sa retraite. Il aura passé près de vingt ans à la direction du Ballet du GTG, contribuant à son succès et à sa renommée internationale.

Les activités du secteur d'activités de la Plage ont été nombreuses et appréciées de leurs participant-e-s, notamment:

- Les Journées Portes ouvertes: visite du bâtiment et des coulisses du GTG, représentations des divers savoir-faire.
- Les Apéropéras: un avant-goût décontracté des productions à l'affiche, agrémenté d'un apéritif dans l'un des foyers du GTG.
- Les Duels: conférences-débat sur des sujets d'actualité liés à la programmation.
- Les Late Nights: soirées sur musiques contemporaines et électroniques qui visent à accueillir une nouvelle génération de public dans l'enceinte du GTG, en partenariat avec d'autres institutions genevoises (Les Créatives, Antigél, Electron, Fête de la musique).
- Le Sleepover: une nuit à l'opéra pour découvrir le bâtiment au rythme de musiques anciennes et contemporaines et s'endormir sous ses plafonds. La première expérience a été un succès, le concept sera donc reconduit sur les prochaines saisons.
- Opéra sous les étoiles: projection sur grand écran en plein air d'un opéra de la saison en entrée libre. Pour cette saison 2021-2022, *Turandot* était projeté le temps d'une soirée d'été au parc des Eaux-Vives et a attiré près de 1500 spectateurs et spectatrices.

Ces événements permettent de toucher un nouveau public, plus varié et inter-générationnel. Ils permettent aussi au GTG d'entretenir des liens étroits avec différents acteurs culturels régionaux et de créer des partenariats autour de projets culturels communs. La Plage inclut également l'offre du GTG à destination des scolaires et des familles: le Grand Théâtre Jeunesse (GTJ).

Conclusion

L'article 10, alinéa 6, lettre c) du statut du GTG précise que le Conseil municipal examine et approuve le rapport de gestion, les comptes d'exploitation, le compte de pertes et profits, le bilan et le rapport des contrôleurs arrêtés au 30 juin précédent.

En référence à cette disposition, le Conseil administratif vous invite à approuver les comptes de la saison 2021-2022 du GTG en votant le projet de délibération suivant:

PROJET DE DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

sur proposition du Conseil administratif et conformément à l'article 10, alinéa 6, lettre c) du statut du Grand Théâtre de Genève,

décide:

Article unique. – Le rapport d'activité de la saison 2021-2022 de la Fondation du Grand Théâtre de Genève incluant le rapport de gestion, les comptes, le bilan et le rapport des contrôleurs aux comptes de l'exercice du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 est approuvé.

Annexe: rapport d'activité de la saison 2021-2022 du GTG



RAPPORT D'ACTIVITE



PRÉAMBULE

Le Grand Théâtre de Genève a pour mission de créer des spectacles d'art lyrique et chorégraphique et d'offrir à son public une programmation d'excellence sur les plans artistiques et culturels, en présentant les grands classiques du répertoire et en sensibilisant son public à la création d'œuvres contemporaines. Il accueille chaque saison des artistes prestigieux et favorise l'émergence de nouveaux talents. Il dispose de ses propres ateliers de création de costumes et de décors, qui contribuent à la préservation de métiers rares et à la valorisation de savoirs-faires uniques.

Par son rayonnement, le GTG joue un rôle de premier plan sur la scène artistique et contribue à l'attractivité culturelle et économique de Genève et sa région. En outre, l'ambition stratégique de l'Institution est de placer l'opéra dans le monde d'aujourd'hui, au cœur de la société, en proposant une programmation innovante et créative.

Construit à la fin du 19^e siècle, le prestigieux bâtiment qui l'abrite à la place de Neuve possède le plus grand plateau de Suisse, doté d'un équipement technique exceptionnel.

Depuis 1964, il est régi par la Fondation du Grand Théâtre de Genève (FGTG) sous la forme juridique d'une Fondation d'intérêt communal dont les statuts ont été adoptés par le Conseil municipal et par le Grand Conseil. En octobre 2020, son Conseil de fondation a été entièrement renouvelé et est actuellement présidé par Prof. Xavier Oberson.

Le GTG présente 9 productions d'opéra par saison – soit 50 à 60 représentations - créées dans les ateliers du GTG ou en coproduction avec des théâtres étrangers. Le ballet présente 2 spectacles et reçoit une compagnie invitée, pour une quinzaine de représentations au total. Ainsi, avec les récitals et concerts, près de 75 représentations ont lieu chaque saison, sans compter les productions jeune public et les événements annexes présentés dans le cadre des activités de La Plage, qui permettent de diversifier l'offre culturelle et d'accueillir de nouveaux publics. En outre, le ballet se produit régulièrement en tournée à l'étranger et jouit d'une notoriété internationale.

La structure du personnel du GTG repose sur une organisation bicéphale comprenant deux catégories de personnel : le personnel de la FGTG engagé sous contrat de droit privé, qui compte quelques 136 employés.es actifs dans les domaines artistiques tels que le chœur et le ballet ainsi qu'à la Direction et au service communication et le personnel municipal mis à disposition de la FGTG par la Ville de Genève, qui comprend 183 collaborateurs.rices à l'administration, à la technique et aux ateliers.

Au personnel fixe du GTG s'ajoutent tous les artistes et le personnel de renfort engagés ponctuellement pour les besoins des spectacles, qui représentent près de 600 artistes et techniciens.es pour la saison 2021-2022.

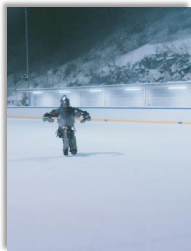
Principalement financé par la Ville de Genève, le GTG dispose d'un budget annuel de près de CHF 66 millions – hors valorisation des services de l'Orchestre de Suisse romande, dont CHF 11 millions proviennent des subventions municipales, plus de CHF 33 millions de la mise à disposition du personnel Ville de Genève et du bâtiment historique de la Ville. A la date d'établissement des états financiers de la FGTG, la méthode de calcul de valorisation des services de l'Orchestre de Suisse romande n'a pas été définie et n'est donc pas présentée. Il bénéficie également d'un soutien annuel de CHF 2,5 millions de l'Association des communes genevoises.

Mécénat et sponsoring contribuent à hauteur de CHF 8 millions au financement des activités, soit 11% des revenus, ce qui en comparaison avec les autres théâtres suisses et européens, représente une part importante du budget. L'apport de fonds privés, en nette augmentation, traduit les efforts importants consacrés par la Direction générale à l'essor du mécénat pour soutenir la stratégie de développement et de renouvellement des publics du GTG. En cette sortie de pandémie, les recettes des spectacles et autres activités, comme les tournées du Ballet ou les co-productions, s'élèvent à près de CHF 10 millions, portant à près d'un quart du budget global la part de financement de la Fondation par ses propres ressources.

COMPTES ANNUELS DE LA SAISON 2021-2022

INTRODUCTION.....	4
I. LES CHIFFRES CLÉS DE LA SAISON 2021-2022.....	6
A. CHIFFRES CLÉS RELATIFS AUX PRESTATIONS DU GTG.....	6
B. ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE POUR L'ANALYSE DES COMPTES 2021-2022.....	7
C. APERÇU GÉNÉRAL DES COMPTES PAR RAPPORT AU BUDGET.....	7
II. LE BILAN ARTISTIQUE DE LA SAISON 2021-2022.....	10
A. VUE GÉNÉRALE.....	10
A.1. <i>Remplissage</i>	10
A.2. <i>Décomptes d'ouvrage cumulés</i>	11
A.3. <i>Recettes des spectacles</i>	11
A.4. <i>Dépenses des spectacles</i>	13
B. LES OPÉRAS.....	14
C. LES BALLETS.....	24
D. LES RÉCITAUX ET CONCERTS.....	28
E. LA PLAGE.....	30
E.1. <i>Événements La Plage</i>	30
E.1. <i>Statistiques La Plage</i>	32
E.2. <i>Grand Théâtre Jeunesse - GTJ</i>	33
E.3. <i>Activités pédagogiques</i>	34
III. REVENUS ET DÉPENSES DE GESTION COURANTE.....	37
A. SUBVENTIONS PERÇUES ET APPORTS EXTÉRIEURS.....	37
B. INDEMNISATION COVID-CULTURE.....	37
C. MÉCÉNAT ET SPONSORING.....	38
D. CHARGES DE PERSONNEL HORS PRODUCTION ARTISTIQUE.....	39
E. DÉPENSES D'EXPLOITATION.....	39
F. INFORMATIQUE.....	40
G. RESTAURATION.....	41
H. DÉPENSES MARKETING ET COMMUNICATION.....	41
IV. PARTENAIRES ET MÉCÈNES.....	45
V. ORGANISATION DE L'INSTITUTION.....	46
A. LA VIE INSTITUTIONNELLE.....	46
B. STATISTIQUE DU PERSONNEL AU 30.06.2022.....	48
VI. RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LES COMPTES 2021-2022.....	50
VII. COMPTE D'EXPLOITATION ET DE FINANCEMENT - SAISON 2021-2022.....	51

INTRODUCTION



La saison 2021-2022 marque la sortie de la pandémie, malgré une rentrée 2021 empreinte d'incertitude. L'introduction du pass sanitaire dès septembre 2021 a permis de rouvrir les portes de l'Institution sans restriction de jauge, jusqu'à la levée complète des mesures en février 2022.

Grâce aux mesures sanitaires mises en place, la grande production programmée pour la rentrée 2021 a pu être maintenue ; c'est ainsi que la centaine d'artistes de *Guerre et Paix* ont pu se produire sur la scène Place de Neuve avec des protocoles stricts qui ont permis de maintenir les effectifs tout en protégeant les intervenants.

Pour des raisons de comparabilité avec les budgets des saisons précédentes, et étant donné l'impossibilité d'anticiper les conséquences résiduelles de la pandémie sur la fréquentation du public, le budget de la saison 2021-2022 a sciemment été établi sans prise en compte de ce contexte singulier.

Sur le plan financier, cette saison a encore été fortement marquée par la situation sanitaire et le retour réservé du public. Alors que le budget prévoyait des recettes de billetterie de plus de CHF 9,5 millions, le GTG a presque réussi à atteindre le seuil de CHF 7 millions. En outre, les recettes de mécénat et partenariat ont dépassé les CHF 8 millions, au-delà des objectifs fixés.

Dans ce contexte encore très fragile, le GTG est parvenu à clore les comptes de la saison 2021-2022 à l'équilibre notamment grâce à l'utilisation de la provision pour risque d'exploitation 2020-2021 en lien avec les mesures sanitaires en place à la rentrée 2021 et grâce à l'indemnisation des pertes par le guichet Covid-Culture pour la première partie de saison. En outre, une politique stricte de limitation des dépenses a permis de réaliser d'importantes économies.

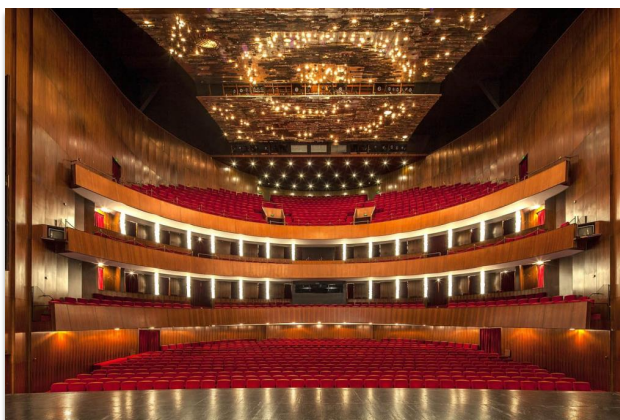
Malgré l'assouplissement des mesures sanitaires et l'introduction du pass sanitaire, la pandémie est restée une préoccupation constante tout au long de la saison. Néanmoins, la Direction et les collaborateurs.trices du GTG ont continué à œuvrer avec motivation et engagement à la réalisation de projets d'importance, tant sur le plan artistique que sur les plans organisationnels, administratifs, informatiques et financiers.

Au niveau artistique, les productions de la saison 2021-2022 ont connu un vif succès auprès du public et ont eu un retentissement fort auprès de la presse locale et internationale. Les tournées du ballet ont repris à un rythme soutenu en raison notamment des reprises des dates annulées lors de la saison précédente. Les activités *La Plage* ont été nombreuses et très appréciées de leurs participant.es.

Du côté organisationnel et administratif, de nombreux projets ont vu le jour. Parmi les réalisations et faits marquants, il convient de relever en particulier :

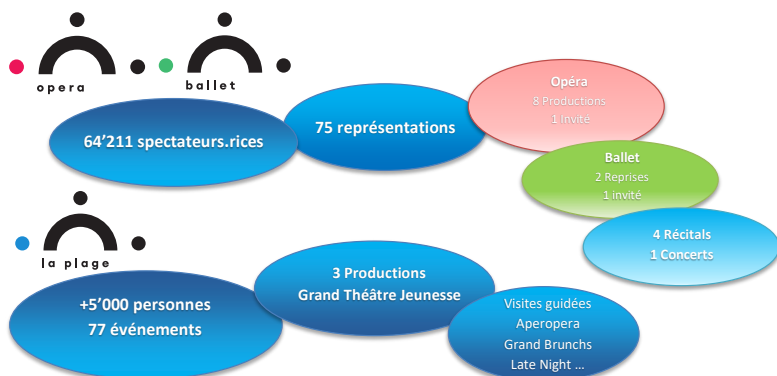
- Le Conseil de fondation qui avait été entièrement renouvelé en septembre 2020 s'est pleinement familiarisé avec les thématiques du GTG. Il accompagne la mise en œuvre du plan stratégique du GTG suivant les axes et objectifs établis.
- La Direction, avec l'appui du Conseil de fondation a poursuivi son travail de mise en œuvre des recommandations de la Cour des Comptes, initié durant la saison précédente. Sur les 10 recommandations issues du rapport d'audit sur la gouvernance de la FGTC de la Cour des Comptes, 7 peuvent être considérées comme réalisées.
- Dans le cadre des recommandations de la Cour des Comptes, la Direction du GTG s'était notamment engagée à renforcer le système de contrôle interne. Avec l'engagement d'un attaché de direction – responsable du contrôle interne, la documentation du système de contrôle interne a été approfondie, et les processus de contrôle ont été identifiés et étendus. Le travail se poursuit dans tous les domaines d'activité de l'Institution.
- Sur la base des résultats d'un sondage sur le climat de travail réalisé auprès de l'ensemble des collaborateurs-trices du GTG et de réflexions sur les valeurs menées en collaboration avec les cadres intermédiaires du GTG, une charte éthique a été établie. Cette charte prend également ses sources dans le document de stratégie du GTG qui a servi de socle pour réfléchir aux valeurs de l'Institution en adéquation avec la mission et la vision du GTG.

La saison 2021-2022 marque la fin de la Direction du ballet par Philippe Cohen, qui nous a malheureusement quittés à l'aube de sa retraite. Il aura passé près de 20 ans à la Direction du Ballet du GTG, contribuant à son succès et sa renommée internationale.

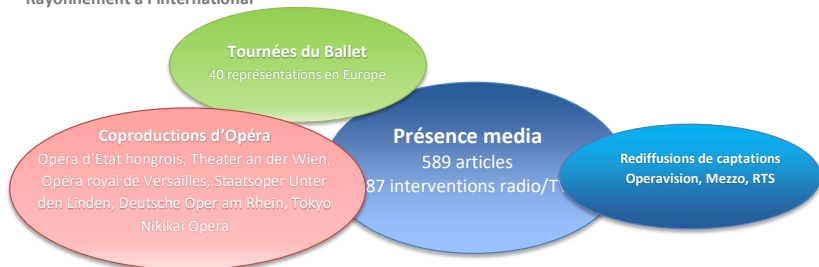


I. LES CHIFFRES CLÉS DE LA SAISON 2021-2022

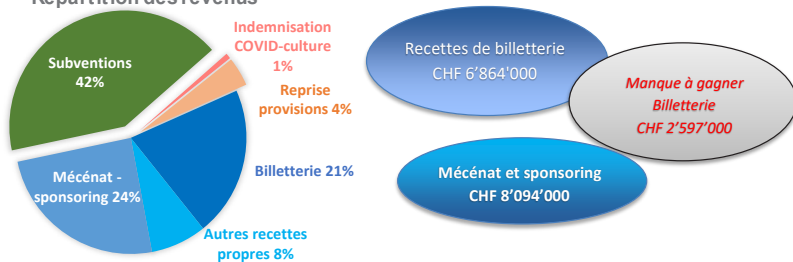
A. CHIFFRES CLÉS RELATIFS AUX PRESTATIONS DU GTG



Rayonnement à l'international



Répartition des revenus



B. ELÉMENTS DE RÉFÉRENCE POUR L'ANALYSE DES COMPTES 2021-2022

Le présent rapport décrit les activités du GTG au cours de la saison 2021-2022 et présente les comptes de l'Institution. Les chiffres sont analysés par rapport au budget 2021-2022 établi sur la base d'un référentiel hors-Covid correspondant à un contexte d'activité normal. Les éléments comparatifs sont difficiles à appréhender compte tenu des points suivants :

- Fermeture du GTG pour les travaux de rénovation et programmation à l'ODN de la saison 2015-2016 à la saison 2018-2019 (charges fixes non comparables) ;
- Contexte de pandémie survenu sur la seconde partie de la saison 2019-2020 – Première saison Place de Neuve – et durant toute la saison 2020-2021.

Le budget 2021-2022 a été établi sur la base du budget 2019-2020, lui-même conçu d'après les comptes révisés de la saison 2014-2015. Bien qu'éloignée dans le temps, la saison 2014-2015 s'apparentait le mieux à la saison 2019-2020 car elle avait été entièrement jouée Place de Neuve. La saison 2021-2022 marque la première année de référence complète en termes d'exploitation.

En outre, la présentation des chiffres de la saison 2021-2022 dans le rapport annuel diffère des états financiers pour permettre une meilleure comparaison avec le budget et une analyse plus précise des chiffres :

- Les salaires et rémunérations des indépendants apparaissent au budget dans les charges de personnel. En effet, le budget regroupe tous les cachets des artistes dans les salaires, or certains artistes peuvent bénéficier d'un statut d'indépendant. Comptablement, ceux-ci figurent alors dans les charges de prestations de service.
- Les recettes de sponsoring et partenariats sont intégrées dans les recettes de mécénat dans le rapport annuel contrairement à la présentation requise selon le référentiel comptable MCH2 des états financiers.

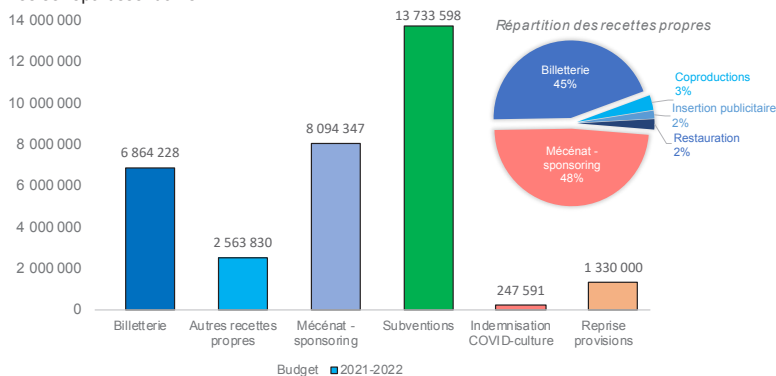
C. APERÇU GÉNÉRAL DES COMPTES PAR RAPPORT AU BUDGET

Le résultat de la saison 2021-2022 présente une **perte de CHF 38'663**, pour un budget qui prévoyait un déficit de CHF 218'358 (PR 14-61 approuvée par le Conseil Municipal le 8 juin 2021). Les comptes 2021-2022 se résument ainsi :

En CHF	Productions	Gestion courante	REALISE 2021-2022	Budget 2021-2022	Variation	
Charges de personnel	7 899 263	13 133 801	21 033 064	21 475 300	(442 236)	-2%
Autres dépenses	5 575 756	6 263 437	11 839 193	11 663 507	175 686	2%
DEPENSES	13 475 019	19 397 238	32 872 257	33 138 807	(266 550)	-1%
Comparatif budget	13 836 846	19 301 962				
Billetterie	6 864 228	-	6 864 228	9 461 592	(2 597 363)	-27%
Coproduction	510 287	-	510 287	578 000	(67 713)	-12%
Autres recettes Artistique	809 074	-	809 074	650 200	158 874	24%
Subventions	-	13 733 598	13 733 598	13 745 758	(12 160)	0%
Guichet COVID Culture	-	247 591	247 591	-	247 591	100%
Mécénat et partenariats	2 086 404	6 007 942	8 094 347	7 760 500	333 847	4%
Insertion publicitaire	80 709	187 860	268 569	287 650	(19 082)	-7%
Autres recettes	-	975 901	975 901	436 750	539 151	123%
Provision pour risque	-	1 330 000	1 330 000	-	1 330 000	100%
RECETTES	10 350 703	22 482 892	32 833 594	32 920 450	(86 855)	0%
Comparatif budget	13 732 442	19 188 008				
EXCÉDENT / PERTE	(3 124 317)	3 085 654	(38 663)	(218 358)	179 695	

Les **recettes totales** de la saison 2021-2022 s'élèvent à CHF 32'834'000 contre CHF 32'920'000 au budget.

Elles se répartissent ainsi :

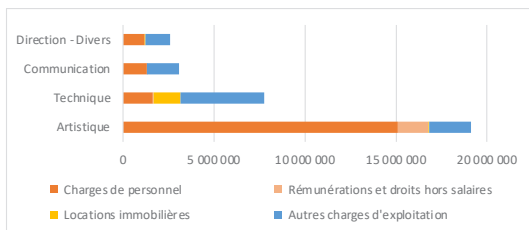


Les **charges** s'élèvent à CHF 32'872'000, contre CHF 33'139'000 au budget.

La différence concerne principalement des économies sur les rémunérations – fixes et cachets – mais également sur plusieurs postes de dépenses de gestion courante et de productions.

Les charges de personnel représentent le principal poste de dépenses tant au niveau des productions que du personnel fixe.

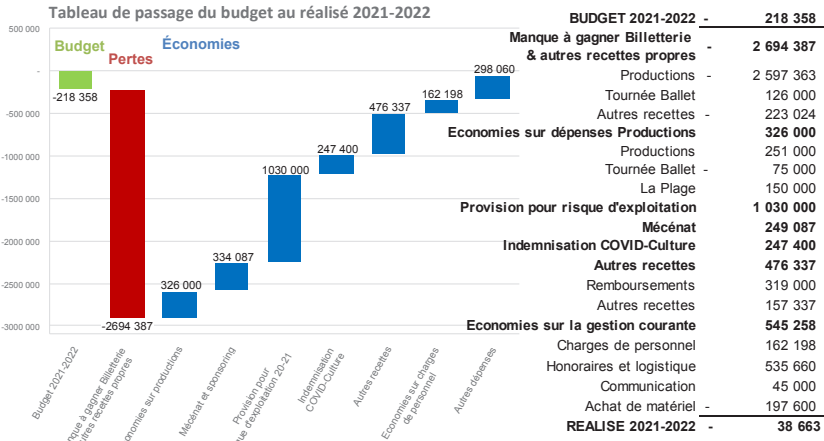
Les dépenses de l'artistique représentent près de CHF 19'248'000, la technique CHF 7'748'000, la communication CHF 3'176'000 et les autres dépenses CHF 2'700'000.



Les dépenses de l'artistique concernent essentiellement les salaires des employés fixes dont le chœur et les danseurs, mais également les cachets des équipes de création, des artistes, des orchestres invités et autres intervenants.

Au niveau de la technique, le poste le plus important concerne l'achat des fournitures et marchandises pour les spectacles d'une part, et toutes les dépenses d'entretien d'autre part.

De manière synthétique et simplifiée, la différence par rapport au budget s'explique par les éléments suivants :



Les recettes de la **billetterie** de la saison 2021-2022 sont le résultat d'une part, des premiers mois contraints de mesures sanitaires (pass sanitaire, interdiction restauration, ...) et d'autre part d'une réserve des spectateurs.trices quant à leur retour dans les salles de spectacle. Ainsi, le manque à gagner des recettes de billetterie et produits liés aux spectacles (programmes, vestiaires, coproductions ...) s'élève à CHF 2'694'000 sur toute la saison écoulée. Ce retard a pu être absorbé par la **reprise de provision pour risque d'exploitation** de CHF 1'030'000 constituée au 30 juin 2021.

En contrepartie, des économies importantes ont pu être réalisées au niveau des **dépenses de production**. Elles concernent principalement les négociations de cachets des artistes ainsi que des réductions des dépenses techniques liées aux productions, pour un montant total d'économie de CHF 326'000.

Les objectifs de **mécénat et partenariats** ont été dépassés à hauteur de CHF 334'000.

Aussi, le **guichet COVID-Culture** a octroyé une indemnisation de CHF 247'000 pour la première partie de saison (septembre à décembre 2021). Aucune demande n'a été formulée pour la seconde partie de la saison.

Les **autres recettes** concernent surtout des remboursements des assurances sociales (près de CHF 295'000), des refacturations pour la reprise de *Didon et Enée* à Lille et à Luxembourg, la vente d'une production ou encore les insertions publicitaires dans la brochure de saison.

Les économies au niveau des **charges de personnel** s'expliquent principalement par un décalage dans les remplacements de poste et une estimation prudente des cotisations sociales lors de l'établissement du budget.

Les économies sur les **dépenses courantes**, à hauteur de CHF 298'000, concernent principalement les dépenses de communication, honoraires et frais de transport (Cf Chapitre III.E. et suivants).

II. LE BILAN ARTISTIQUE DE LA SAISON 2021-2022

A. VUE GÉNÉRALE

A.1. Remplissage

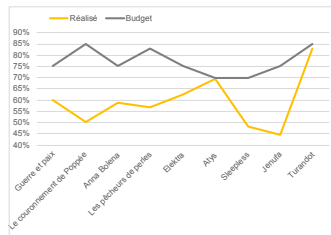
La saison 2021-2022 s'annonce comme la sortie de crise malgré le maintien des restrictions sanitaires jusqu'à février 2022.

Les productions *Atys* et *Turandot* pour l'opéra, ou *Casse-Noisette* pour le ballet, ont toutefois atteint voire dépassé les objectifs en termes de taux de remplissage. Même si les recettes n'ont pas permis de rattraper le retard en valeur de la billetterie, l'évolution des ventes en fin de saison laisse percevoir un bon espoir de reprise.

Spectacles		Remplissage	Objectif	Recette en CHF	Objectif en CHF	Différence /budget	Différence en %
Guerre et paix	GTG	60%	75%	626 788	891 864	(265 076)	-30%
Le couronnement de Poppée	GTG	50%	85%	157 266	336 926	(179 660)	-53%
Anna Bolena	GTG	59%	75%	719 794	1 040 508	(320 714)	-31%
Les pêcheurs de perles	GTG	57%	83%	775 125	1 315 995	(540 870)	-41%
Elektra	GTG	62%	75%	622 331	891 864	(269 533)	-30%
Atys	GTG	70%	70%	748 567	832 406	(83 839)	-10%
Sleepless	GTG	48%	70%	333 802	693 372	(359 570)	-52%
Jenufa	GTG	45%	75%	425 788	891 864	(466 076)	-52%
Turandot	GTG	83%	85%	1 076 964	1 179 242	(102 278)	-9%
TOTAL OPERA		60%	77%	5 486 425	8 074 341	(2 587 916)	-32%
Casse-Noisette	GTG	92%	85%	647 268	589 818	57 450	10%
Double Murder	BFM	73%	90%	128 697	153 274	(24 577)	-16%
Tristan et Isolde	BFM	88%	75%	177 443	159 660	17 783	11%
TOTAL BALLET		87%	84%	953 408	902 752	50 656	6%
Stéphane Degout	Dimanche GTG	35%	60%	26 292	43 620	(17 328)	-40%
Ian Bostridge	Vendredi GTG	39%	60%	30 767	43 620	(12 853)	-29%
Pretty Yende	Jeudi GTG	67%	60%	55 638	43 620	12 018	28%
Récital 4	GTG	0%	60%	-	58 160	(58 160)	-100%
Asmik Grigorian	Mardi GTG	53%	80%	43 237	43 620	(383)	-1%
TOTAL RECITAL		39%	64%	155 934	232 640	(76 706)	-33%
Concert de Nouvel An	Dimanche GTG	50%	90%	76 536	121 488	(44 952)	-37%
TOTAL CONCERT		50%	90%	76 536	121 488	(44 952)	-37%
TOTAL				6 672 303	9 331 221	(2 658 918)	-28%

Taux de remplissage moyen par production d'opéra

Comme le montre le graphique, le remplissage est resté très faible jusqu'à la production *Atys* jouée fin février-début mars 2022 – ce qui coïncide avec la fin des mesures sanitaires.



A.2. Décomptes d'ouvrage cumulés

Le tableau ci-dessous présente les décomptes d'ouvrage cumulés de toutes les productions de la saison – hors productions *La Plage* et tournées du ballet.

En CHF

En CHF	Décomptes d'ouvrage cumulés			
	Réalisé	Budget	Ecart	%
EXCEDENT / (PERTE)	(5 035 062)	(2 321 993)	(2 713 069)	117%
Total des Charges	(12 428 335)	(12 679 713)	251 379	-2%
Total des Produits	7 393 272	10 357 721	(2 964 448)	-29%
ARTISTIQUE	7 589 140	8 452 578	(863 438)	-10%
Rémunérations et cachets	6 186 556	6 655 311	(468 755)	-7%
Frais de déplacement	454 177	647 200	(193 023)	-30%
Location de spectacle / Coproduction	501 306	547 000	(45 695)	-8%
Autres charges artistiques	447 101	603 067	(155 966)	-26%
TECHNIQUE	4 247 755	3 644 185	603 570	17%
Charges de personnel	1 488 126	1 252 685	235 441	19%
Frais de transport	201 123	163 000	38 123	23%
Frais de production	113 024	115 000	(1 976)	-2%
Achats de fournitures et marchandises	2 282 861	1 792 000	490 861	27%
Location de matériel	162 620	321 500	(158 880)	-49%
AUTRES CHARGES DE SPECTACLE	9 910	-	9 910	
COMMUNICATION	581 530	582 950	(1 420)	0%
RECETTES	7 393 272	10 357 721	(2 964 448)	-29%
Recettes de billetterie	6 672 303	9 331 221	(2 658 918)	-28%
Autres Recettes	179 944	448 500	(268 556)	-60%
Produits Coproduction & refacturations	541 026	578 000	(36 974)	-6%

A.3. Recettes des spectacles



Les recettes de billetterie et recettes annexes (programmes, vestiaires, ...) ont évidemment été fortement impactées par les mesures sanitaires d'ouverture de saison et le contexte d'appréhension postpandémie.

Les **retards de billetterie** par rapport au budget ont atteint CHF 2'659'000 sur les productions d'opéra, ballets, récitals et concert.

La différence sur les **autres recettes** concerne principalement les recettes de ventes de programmes, vestiaires et insertions publicitaires liées à la programmation de la saison.

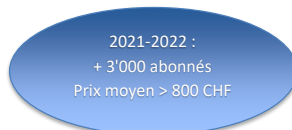
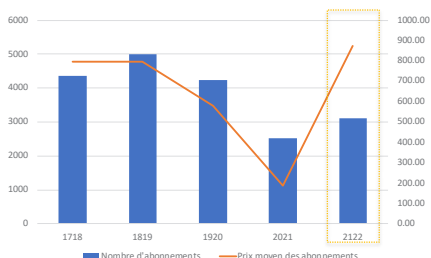
L'écart sur les **produits de coproduction** à hauteur de CHF 37'000 s'explique par le retrait d'un coproducteur sur la production *Anna Bolena* à hauteur de CHF 70'000 et d'un autre sur *Turandot* à hauteur de CHF 128'000, qui ont pu être en grande partie compensés par la coproduction d'Atys.

Evolution des abonnements

Les abonné.e.s représentent 38% des recettes de billetterie.

Après une période d'incertitude peu favorable à l'engagement, la vente d'abonnements a repris sur la saison 2021-2022 pour finir à 3'095 abonné.e.s :

Evolution du nombre et de la valeur des abonnements



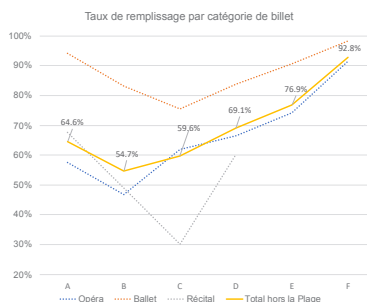
Répartition des ventes de billetterie



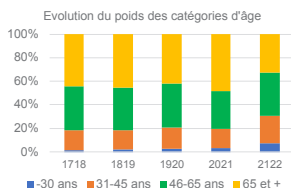
Fréquentation - prix

Les mesures sanitaires liées à la pandémie ont duré de mars 2020 à février 2022, ce qui explique notamment la baisse drastique des ventes sur la saison 2020-2021. Le nombre d'abonnements sous la barre des 3'100 en 2021-2022 peut facilement s'expliquer par le contexte sanitaire encore très incertain de la rentrée 2021.

Cependant, le prix moyen des abonnements a dépassé les moyennes d'avant 2020 (attention à la comparaison avec les saisons 2018-2019 et antérieures qui se tenaient à l'Opéra des Nations). D'après les analyses, il ressort que les places les plus difficiles à remplir sont les places aux tarifs intermédiaires B et C. Le prix reste un frein pour de nombreux spectateurs.trices.



Fréquentation – âges



Au niveau des catégories d'âge, le rajeunissement du public est manifeste : on constate une diminution de la proportion des personnes de plus 65 ans au profit des moins de 45 ans.

Enfin, les actes d'achat de billets pour les non-abonnés sont de plus en plus tardifs, avec un accélération des ventes pré-spectacles à -21 jours, correspondant également au début des campagnes de promotion des spectacles.

Toutefois, d'autres ressources ont permis de compenser ces pertes de billetterie.

A.4. Dépenses des spectacles

Les économies réalisées sur les **charges afférentes aux productions** se sont élevées à près de CHF 251'000 (hors activités de *La Plage*) en incluant les reprises des ballets *Noetic* et *Faun* pour les tournées.

Au niveau **artistique**, le budget reste prudent jusqu'à la négociation ferme des contrats avec les artistes. Ainsi, l'économie sur les cachets représente CHF 469'000, justifié notamment par le budget d'une création au niveau des ballets qui a finalement consisté en une reprise de la production *Tristan & Isolde* pour clore la dernière saison sous la direction de M. Philippe Cohen.

Concernant les **dépenses de location de production/coproduction**, la location de la production *Le Couronnement de Poppée* s'est avérée moins onéreuse que budgétée, générant une économie de CHF 42'000.

La différence sur les **autres charges artistiques** concerne principalement les économies sur les droits de représentation – directement liés aux recettes de billetterie –, les locations de matériel musical et la location du BFM.

Au niveau des **dépenses techniques**, les charges de personnel temporaire, ateliers et plateau, excèdent le budget à hauteur de CHF 235'000 et s'expliquent par les éléments suivants :

- Les difficultés d'organisation au sein du bureau d'étude ;
- L'ampleur des décors à construire ;
- La quantité de costumes et accessoires à créer ;
- L'augmentation du nombre d'événements organisés par le GTG, en raison notamment des nombreuses activités de *La Plage*, qui impacte la disponibilité du personnel fixe, notamment du plateau ;
- La hausse des effectifs des artistes dans les productions qui sollicite davantage les équipes de l'habillage et du maquillage ;
- Des absences maladie.

Le dépassement au niveau des coûts de transport s'explique notamment par la tournée de la production *Atys* à Versailles ; ces coûts ont été refacturés.

Enfin, le dépassement au niveau des constructions de décors se compense en partie par la surestimation au budget des coûts de location. Les productions *Atys* et *Turandot* se sont avérées plus lourdes que prévues.



Au niveau des dépenses de **communication sur les spectacles**, d'importantes économies ont été réalisées pour près de CHF 60'000. Ces économies ont été compensées pour le même montant par la campagne de prise en charge de tests Covid pour les spectateurs ; celles-ci n'étaient pas budgétées.

B. LES OPÉRAS

Spectacles		Nb rep.	Jauge Salle	Places vendues	Taux de remplissage sur jauge totale	Objectif de remplissage BUDGET
Guerre et paix	GTG	6	9 072	5 033	59.9%	75.0%
Le couronnement de Poppée	GTG	2	3 024	1 405	50.0%	85.0%
Anna Bolena	GTG	7	10 584	5 742	58.6%	75.0%
Les pêcheurs de perles	GTG	8	12 096	6 430	56.1%	83.0%
Elektra	GTG	6	9 072	5 132	62.4%	75.0%
Atys	GTG	6	9 072	5 821	69.4%	70.0%
Sleepless	GTG	5	7 560	3 197	48.3%	70.0%
Jenufa	GTG	6	9 072	3 558	44.4%	75.0%
Turandot	GTG	7	10 584	8 217	82.9%	85.0%
TOTAL OPERA		53	80 136	44 535	60.3%	76.9%

La saison 2021-2022 compte plusieurs grandes productions, notamment avec le report de *Turandot* initialement prévue pour l'ouverture 2020-2021 qui clôt finalement la saison 2021-2022. Le budget de la saison 2021-2022 approuvé par le Conseil de fondation et le Conseil administratif de la Ville de Genève tenait compte de cette reprogrammation.

Guerre et Paix



Opéra de Sergueï Prokofiev

Mise en scène par Calixto Bieito

En coproduction avec l'Opéra d'État hongrois

Du 13 au 24 septembre 2021

6 représentations

La saison 2021-2022 a débuté avec l'opéra le plus imposant de Prokofiev et du répertoire russe joué pour la première fois à Genève : *Guerre et Paix*, programmée du 13 au 24 septembre 2021. Inspiré entre autres par l'invasion de la Russie par l'Allemagne nazie et la rupture du pacte Molotov-Ribbentrop, Sergueï Prokofiev, l'enfant prodige rentré seulement quelques années auparavant au pays, a investi l'œuvre magistrale de Léon Tolstoï pour créer cette pièce aux proportions démesurées.

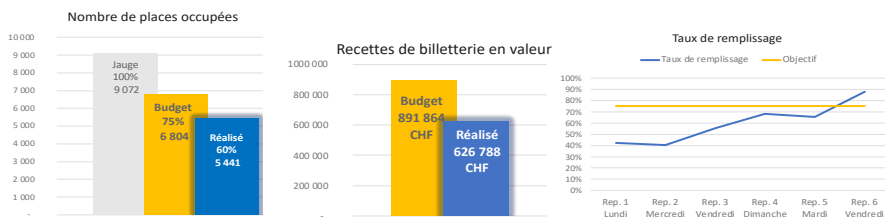
Le plateau d'une centaine d'artistes était dirigé par l'un des plus grands metteurs en scène d'opéra d'aujourd'hui, Calixto Bieito, accueilli pour la première fois au GTG. L'intensité émotionnelle exprimée par ce metteur en scène, expert en outre des scènes de foule, était portée musicalement par le jeune chef argentin Alejo Pérez.

Les contraintes logistiques et notamment les effectifs sur scène ont nécessité l'installation de containers à l'extérieur du bâtiment pour disposer de loges en nombre suffisant.

Les spectacles ont pu se tenir sans limitation de jauge, avec l'exigence du pass sanitaire et du port du masque, ce qui explique en partie le retard sur la billetterie.

Le budget de près de CHF 1.9 millions a pu être respecté, notamment grâce à une parfaite maîtrise des achats pour les constructions de décors et créations de costumes, réalisés en collaboration avec les ateliers du coproducteur l'Opéra d'Etat hongrois, malgré les différentes contraintes inhérentes à la création des lumières et des tenues. Les surcoûts engendrés par ces postes de dépenses ont pu être absorbés grâce aux économies réalisées sur le personnel temporaire et le matériel de fabrication des décors.

Les recettes de billetterie affichent un retard de CHF 265'000 pour un taux de remplissage de 60% en moyenne contre 75% au budget :



Le couronnement de Poppée

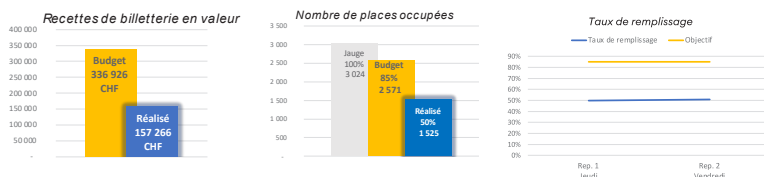


Opéra de Claudio Monteverdi
Mise en scène par Iván Fischer
Production du Budapest Festival Orchestra
30.09.2021 / 01.10.2021
2 représentations

Après leur passage très remarqué avec L'Orfeo en 2019, Iván Fischer et son formidable orchestre, le Budapest Festival Orchestra, sont revenus au GTG avec **Le Couronnement de Poppée** de Monteverdi joué deux fois les 30 septembre 2021 et 1^{er} octobre 2021. Les spectacles ont pu se tenir sans limitation de jauge, avec l'exigence du pass sanitaire et du port du masque.

La location de la production s'est élevée à CHF 208'000, contre CHF 250'000 au budget. Très peu de travaux ont dû être réalisés sur cette production invitée, ce qui a permis de réaliser des économies au niveau du personnel temporaire et des achats.

Le taux de remplissage affichait une moyenne de 50% sur les deux soirées, soit bien moins que les 85% espérés, générant ainsi un retard sur les recettes de billetterie de CHF 180'000 :



Anna Bolena



Tragédie lyrique de Gaetano Donizetti

Mise en scène par Mariame Clément

22, 26, 29 octobre / 1, 4, 7, 11 novembre

7 représentations

Première fois au GTG

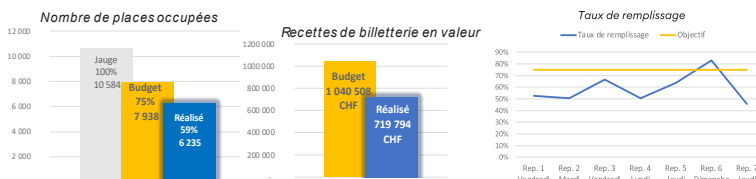
Création originale, réalisée intégralement au GTG, la production **Anna Bolena** est le premier volet de la **trilogie des Tudors de Donizetti**, mise en scène par Mariame Clément. Elle sera suivie les prochaines saisons des productions *Maria Stuarda* et *Roberto Devereux* puis d'une reprise de l'ensemble du cycle durant la saison 2023-2024. Le premier volet de la trilogie a été représenté 7 fois entre fin octobre et début novembre. Pour l'occasion, l'OSR était dirigé par Stefano Montanari et le rôle-titre était tenu par Elsa Dreisig, une des grandes nouvelles étoiles de la scène lyrique.

Les représentations ont pu se tenir sans limitation de jauge, avec l'exigence du pass sanitaire et la recommandation du port du masque.

Au niveau des coûts, les décors sont en grande partie communs aux 3 productions, les dépenses liées à ces éléments ont été considérées sur la première production jouée en 2021-2022 par mesure de prudence. Cette production a notamment nécessité l'acquisition de rampes de lumières pour un total de CHF 155'000 et il a fallu pallier l'absence de personnel au bureau d'étude à hauteur de CHF 50'000 – hors budget.



Le taux de remplissage moyen s'élève à 59% pour un objectif de 75%, soit un retard sur les recettes de billetterie de CHF 320'000 :



Les pêcheurs de perles



Opéra de Georges Bizet

Mise en scène par Lotte de Beer

10, 12, 15, 17, 19, 21, 23 et 26 Décembre

8 représentations

Production pour le Theater an der Wien de Vienne en 2014

La production **Les pêcheurs de perles** a été présentée 8 fois durant le mois de décembre 2021. L'OSR, sous la baguette de David Reiland, s'est désisté en raison de la situation sanitaire pour les deux dernières représentations de la production et a dû être remplacé au pied levé par Jean-Paul Pruna, chef de chant du GTG, au piano. Ce changement a eu des répercussions conséquentes au niveau de la billetterie : au total, 451 billets ont été annulés, pour un total de CHF 54'489.

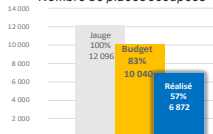
Au niveau des dépenses artistiques, des économies substantielles ont pu être réalisées sur les cachets des maîtres d'œuvres, compensant ainsi les coûts des figurants et solistes complémentaires qui étaient sous-estimés au budget. Les dépenses techniques ont été bien maîtrisées, grâce aux économies réalisées sur les fournitures et les locations.



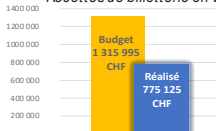
La prise en charge des tests Covid proposés aux spectateurs s'est élevée à près de CHF 15'000 – hors budget.

Le taux de remplissage s'est élevé à 57% en moyenne, pour un objectif de 80%, soit un écart en valeur de CHF 540'870 :

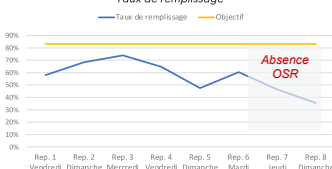
Nombre de places occupées



Recettes de billetterie en valeur



Taux de remplissage



Elektra



Opéra en un acte de Richard Strauss

Mise en scène par Ulrich Rasche

25,29,31 janvier – 2, 4, 6 février

6 représentations

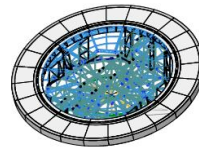
Première production de l'année 2022, **Elektra** s'est jouée pour les 6 représentations de fin janvier à début février, alors que les bars étaient fermés à cause de la situation sanitaire. En outre, le pass sanitaire était de rigueur.

Les rouages de la vengeance ont été mis en mouvement par un créateur de mécanique infernale : Ulrich Rasche, devenu un metteur en scène culte du théâtre germanophone par ses productions visuelles et rituelles hors du commun. La gigantesque machine de fer, du jamais vu sur une scène lyrique, a vu ses rouages agrandis et affinés pour le GTG (en photo agrandissement de la tournette de 1,931 m de rayon pour un diamètre total de 12.30 m dans l'atelier décor de Michel Simon).



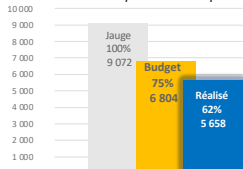
Pour relever le défi musical, l'OSR, composé d'une centaine de musiciens, était dirigé par Jonathan Nott.

Les charges prévisionnelles ont été maîtrisées dans leur globalité. Élément incontournable du décor, la machine a été acquise auprès de Bayerisches Staatsschauspiel pour un total de EUR 150'000. Malgré les difficultés techniques pour la faire fonctionner, toutes les représentations se sont bien déroulées.

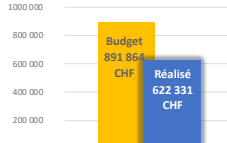


Le remplissage, oscillant autour de 60% contre les 75% espérés au budget, se concrétise par un retard en valeur de CHF 270'000 :

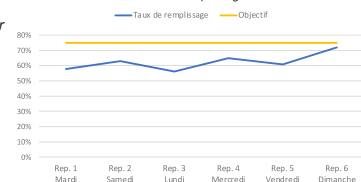
Nombre de places occupées



Recettes de billetterie en valeur



Taux de remplissage



Atys



Tragédie en musique de Jean-Baptiste Lully

Mise en scène par Angelin Preljocaj

Coproduction avec l'Opéra royal de Versailles

27 février – 1, 3, 6, 8, 10 mars 2022

6 représentations

Première production d'opéra en tant que metteur en scène pour le chorégraphe Angelin Preljocaj, la production **Atys**, dans les décors de la plasticienne Prune Nourry, a remporté un franc succès. Réunissant sur scène le chœur et le ballet de l'institution, cette création, issue du chef d'œuvre quelque peu oublié du grand Lully, qui fut à son époque l'opéra préféré de Louis XIV, a poursuivi l'exploration de l'opéra-ballet initiée avec *Les Indes Galantes* en 2019.

Pour l'occasion, Leonardo García Alarcón dirigeait l'orchestre de la Cappella Mediterranea.

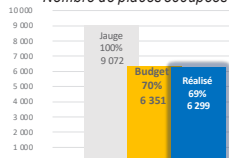
Au niveau technique, les budgets de création du décor ont été revus à la hausse en cours de production, notamment en raison du niveau de la qualité de détail demandée par les maîtres d'œuvres. En outre, le personnel et les artistes présents à Versailles ont redoublé d'efforts pour permettre la reprise de la production dans un temps record.

Au niveau des charges, un dépassement de budget a dû être octroyé pour la création des décors porté à CHF 270'000, contre CHF 150'000 initialement prévu. Ce dépassement provient notamment des besoins accrus en termes de personnel temporaire à l'atelier peinture pour réaliser les racines du décor. Les frais additionnels de production et de transport correspondant principalement au déplacement de la production à l'Opéra Royal de Versailles ont été refacturés.

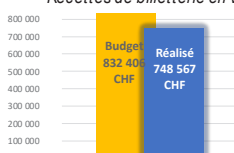


Acclamée à Genève, tant par les spectateurs.trices que par la presse spécialisée, la production a quasiment atteint les objectifs de remplissage au GTG, avec un taux de 69% contre 70% au budget. Lors de sa reprise dans la petite salle historique du Château de Versailles, la production a été jouée à guichet fermé.

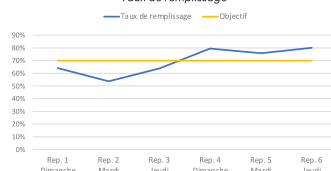
Nombre de places occupées



Recettes de billetterie en valeur



Taux de remplissage



Sleepless



Opéra ballade de Peter Eötvös

Coproduction avec le Staatsoper Unter den Linden, Berlin

Mise en scène par Kornél Mundruczó

29, 31 mars – 2, 3, 5 avril

5 représentations

Création mondiale, la production *Sleepless* a été réalisée au Staatsoper Unter den Linden de Berlin en novembre 2021 en co-commande avec le GTG, où elle a été présentée 5 fois entre fin mars et début avril. Le GTG a contribué à hauteur de EUR 180'000 aux frais de production.

Déjà connu sur la place genevoise avec l'intrigante la production de *L'Affaire Makropoulos* en 2020, le réalisateur et metteur en scène hongrois Kornél Mundruczó, a conduit le jeu d'acteur de cette narration flottant entre la vie et la mort.

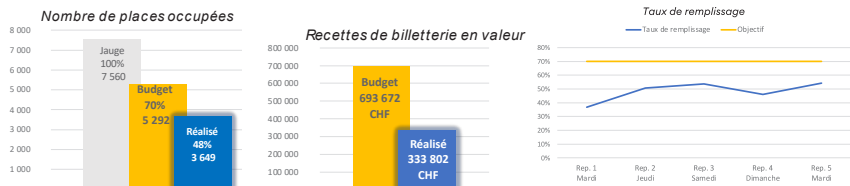
Pour l'occasion, le compositeur hongrois Peter Eötvös, connu pour avoir déjà composé plus d'une dizaine d'opéras, a dirigé l'OSR en personne, remplacé par Maxime Pascal sur quelques dates.

Les dépenses ont été maîtrisées grâce à des économies aux niveaux des décors et costumes, qui ont largement compensé le dépassement sur les charges de personnel plateau et les surcoûts de transport – sous-estimés au budget.

Face au remplissage timide, beaucoup d'efforts ont été déployés au niveau de la communication dans différentes campagnes promotionnelles.



Toutefois, le taux de remplissage moyen a plafonné à 48%, se traduit par un retard de CHF 360'000 sur la billetterie. Le taux de remplissage a eu un impact direct sur les droits de représentation qui sont calculés sur les recettes de billetterie.



Jenufa



Opéra de Leoš Janáček

Coproduction avec le Deutsche Oper am Rhein

Mise en scène par Tatjana Gürbaca

3, 5, 7, 9, 11, 13 mai

6 représentations

Après *L'Affaire Makropoulos* la saison passée, l'opéra *Jenufa* est l'œuvre la plus connue de Leoš Janáček ; elle le rendit célèbre à plus de 50 ans dans le monde entier. Les 6 représentations qui se sont déroulées début mai, ont suscité les éloges de la critique et du public.

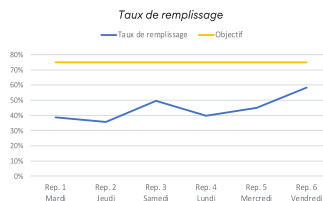
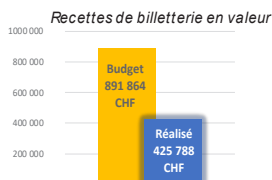
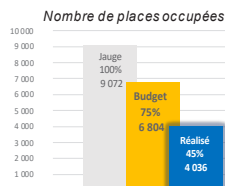
Pour l'occasion, le chœur du GTG était réuni au grand complet sur le plateau et l'OSR était dirigé par Tomáš Hanus, expert de Leoš Janáček sur les grandes scènes du monde. Les rôles principaux étaient interprétés par deux sopranos exceptionnelles : Corinne Winters et Evelyn Herlitizius.

Les négociations avec les artistes ont abouti à des cachets plus faibles que budgétés. Toutefois, des remplacements de solistes et de musiciens supplémentaires ont impacté le budget, ainsi que le remplacement du régisseur de production. En outre, des droits de représentations avaient été budgétés sur l'édition critique de cette œuvre, finalement libre de droits.

Côté technique, la surcharge au niveau des ateliers et des remplacements de personnel permanent en arrêt ont engendré des surcoûts en termes de personnel, notamment au niveau du bureau d'étude, des costumes et des électriciens.



Le taux de remplissage moyen atteint 45%, loin des 75% du budget, ce qui se traduit par un retard sur les recettes de billetterie de CHF 466'000 :



Turandot



Opéra de Giacomo Puccini

Coproduction avec le Tokyo Nikikai Opera

Mise en scène par Daniel Kramer

20, 22, 24, 26, 29 juin - 1, 3 juillet

7 représentations

Inachevée par son créateur, l'œuvre de Puccini de **Turandot** a été exécutée au GTG avec le final rare et audacieux de Berio, composé en 2002. La nouvelle mise en scène de Daniel Kramer transpose la matière traditionnelle du conte dans un monde futuriste dans lequel Turandot exerce sa magie et sa puissance.

Production d'envergure pour le GTG, initialement programmée en ouverture de saison 2020-2021, **Turandot** lie prouesses vocales et techniques avec l'utilisation de murs vidéo et lasers, créations du collectif artistique interdisciplinaire teamlab. Elle suscite aujourd'hui l'intérêt des théâtres étrangers pour d'éventuelles reprises ultérieures.

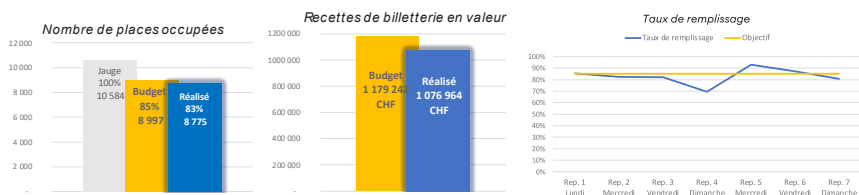
La production **Turandot** a été programmée 7 fois entre fin juin et début juillet. Pour l'occasion, le chœur du GTG et la maîtrise du conservatoire populaire étaient réunis sur scène et l'OSR était placé sous la direction Antonino Fogliani.

Des économies ont pu être réalisées sur les cachets de création, notamment grâce aux avances versées en 2020-2021, déjà comptabilisés à hauteur de CHF 137'000, ce qui a permis d'absorber le dépassement au niveau des choristes supplémentaires et des figurants.es. De plus, une indemnité a été payée à une soliste suite à la reprogrammation de l'œuvre.

Côté technique, la surcharge de travail aux ateliers pour réaliser cette somptueuse production, les effectifs sur le plateau et des renforts en personnel pour remplacer des collaborateurs absents ont engendré des surcoûts considérables, à hauteur de CHF 206'000. Un total de CHF 131'000 avait déjà été pris en considération sur la saison 2020-2021.



Face au faible taux de remplissage constaté avant la Première, de nombreuses actions publicitaires ont été entreprises afin de rattraper au maximum le retard de billetterie. Le taux de remplissage moyen atteint finalement 83% pour un objectif fixé à 85% :



Le chœur du GTG

Malgré une première partie de saison encore sous la menace d'un Covid persistant, le **chœur du GTG** a su relever les défis artistiques avec succès sur les 7 opéras, avec de grands effectifs, et la critique a salué ses performances :

- *Guerre et Paix* : 75 choristes
- *Anna Bolena* : 42 choristes
- *Les Pêcheurs de Perles* : 42 choristes
- *Elektra* : 42 choristes, chœur enregistré
- *Atys* : 34 choristes, y compris la reprise pour 5 représentations à Versailles
- *Jenufa* : 42 choristes
- *Turandot* : 76 choristes



Le début de la saison 2021-2022 avec *Guerre et Paix* a représenté un vrai défi pour une production qui présentait près de 75 choristes et une trentaine de solistes sur scène dans un contexte encore fortement marqué par la pandémie. Après avoir dû travailler en effectif réduit pendant une année et demie, le nombre conséquent d'artistes présents sur le plateau a suscité quelques inquiétudes au sein des artistes, mais la gestion des répétitions scéniques et musicales avec masques et la mise en place de tests antigéniques systématiques répétés à une fréquence de 48h ont permis de

limiter les contaminations.

La production *Les Pêcheurs de Perles* utilisait un décor qui nécessitait le cloisonnement total des nombreux groupes du chœur et qui imposait des conditions musicalement très contraignantes.

L'enregistrement du chœur d'*Elektra* a consisté en une prise des voix par pupitre sur plusieurs pistes distinctes, qui ont été ensuite superposées pour arriver à un résultat percutant et dynamique.

La production *Atys* a marqué le début d'une reprise des tournées pour le chœur, qui s'est déplacé du 16 au 24 mars 2022 pour interpréter l'œuvre de Lully à l'Opéra Royal de Versailles. Cette expérience a été un succès sur tous les plans.

Turandot, qui a clos la saison, a également compté un effectif important de 76 choristes. Malgré une reprise des contaminations et plusieurs incidents liés à la canicule cet été, la production a rencontré un véritable succès auprès du public.

En outre, à partir d'avril 2022, le chœur a accueilli 3 chanteuses ukrainiennes, en résidence au GTG. Ces artistes ont participé à la dernière production de la saison, *Turandot*, et poursuivront sur la production *La Juive* pour l'ouverture de saison 2022-2023.

C. LES BALLETS

Spectacles		Nb rep.	Jauge Salle	Places vendues	Taux de remplissage sur jauge totale	Objectif de remplissage BUDGET
Casse-Noisette	GTG	7	10 584	9 372	91.8%	85.0%
Double Murder	BFM	4	3 956	2 737	72.9%	90.0%
Tristan et Isolde	BFM	5	4 925	4 010	87.8%	75.0%
TOTAL BALLET		16	19 465	16 119	86.9%	83.5%

Pour la dernière des 19 années de Direction du ballet par Philippe Cohen, deux productions emblématiques du répertoire du Ballet du GTG, initialement créées lors de la saison 2014-2015, ont été reprises sur la saison 2021-2022 : **Casse-Noisette** et **Tristan & Isolde**.

Deux répétitions publiques ont également été proposées à un public très enthousiaste lors de ces deux séries de représentations.

Le ballet du GTG, qui participait à la Production **Atys**, s'est déplacé à l'Opéra Royal de Versailles en mai 2022 avec l'ensemble des équipes artistiques présentes sur cette production.



En outre, la compagnie a accueilli durant quelques mois deux danseuses en provenance d'Ukraine. Le GTG leur a offert la possibilité de suivre les classes et de participer aux répétitions et représentations grâce à un contrat d'artiste en résidence.

Tournées



Alors que toutes les tournées avaient été annulées ces deux dernières saisons, plusieurs dates ont été reportées sur 2021-2022. Ainsi, d'août 2021 à juin 2022, le Ballet du GTG s'est produit plus de 40 fois en tournée avec différentes pièces de son répertoire, comme *Carmina Burana*, *Fall* ou encore *Roméo et Juliette*, et bien sûr l'opéra *Atys*. Les représentations l'ont amené à parcourir les pays suivants : Allemagne, Hongrie, Suisse, France, et Italie.

Même si l'impact de la pandémie a été moindre cette saison en comparaison avec la saison passée, 5 représentations ont malgré tout été annulées à Bangkok, au Havre et à Ludwigshafen.

Au final, les revenus des tournées du Ballet du GTG ont dépassé l'objectif de CHF 400'000 pour atteindre CHF 525'000 ; en contrepartie, le dépassement au niveau des dépenses s'est limité à CHF 75'000.

Casse-Noisette



Musique Piotr Ilitch Tchaïkovski
Chorégraphie de Jeroen Verbruggen
6, 9, 10, 12, 14, 15, 16 novembre 2021
7 représentations
Créé pour le Ballet du GTG en 2014

Le retour du Ballet sur la scène du GTG après de longs mois d'absence a suscité un franc succès sur les 7 représentations programmées en novembre 2021 de la reprise du ballet **Casse-Noisette** du chorégraphe belge Jeroen Verbruggen.

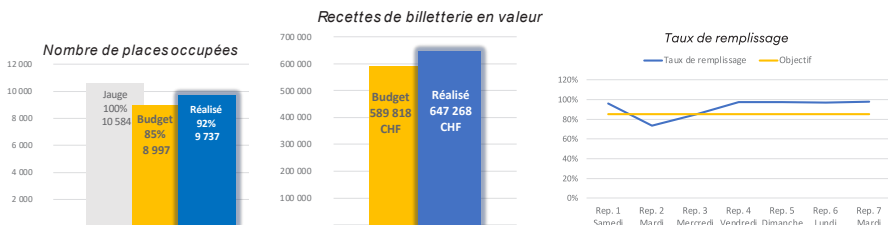
Pour l'occasion, l'OSR était dirigé par le chef Yannis Pouspourikas ; malheureusement deux représentations ont dû être présentées sur bande pour des raisons sanitaires.

Les représentations ont pu se tenir sans limitation de jauge, avec l'exigence du pass sanitaire et la recommandation du port du masque. Une campagne de tests antigéniques gratuits a été déployée pour faciliter l'accès au spectacle.

Les dépenses ont été limitées pour cette reprise.



Côté billetterie, de nombreuses représentations ont affiché complet, ce qui se traduit par un taux de remplissage moyen de 92%, bien au-delà des 85% attendus :



Tristan & Isolde



Musique de Richard Wagner

Chorégraphie de Joëlle Bouvier

25, 26, 27, 28, 29 mai

5 représentations au BFM

Créé pour le Ballet du GTG en 2015

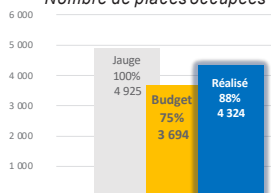
En mai 2015, le public ovationnait au BFM la création de *Salve pour moi le monde !* De la chorégraphe franco-suisse Joëlle Bouvier. Ce titre pouvait paraître étrange mais les wagnériens y ont tout de suite reconnu l'allusion à *Tristan und Isolde*, dont ce spectacle de ballet est un magistral concentré. Depuis, cette production est entrée dans le répertoire de tournée du Ballet du GTG, sous le titre plus accessible au grand public, de *Tristan & Isolde*.

Pour clore la saison, le Ballet du GTG a repris cette production, comme point d'orgue au mandat de son directeur Philippe Cohen, qui reconnaissait volontiers en elle l'une, voire la plus belle de toutes celles qu'il a offertes au public genevois et mondial.

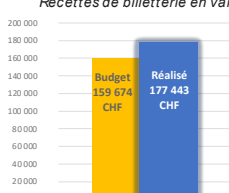
Le budget a été établi sur la base d'une création avec orchestre qui n'a finalement pas abouti et le choix d'une reprise est beaucoup moins onéreux, tant sur le plan des dépenses artistiques que techniques.



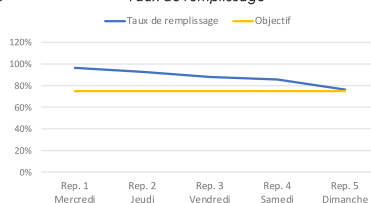
Nombre de places occupées



Recettes de billetterie en valeur



Taux de remplissage



Double Murder



Ballet invité

Hofesh Shechter Company

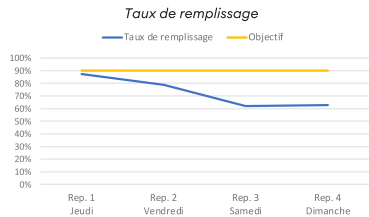
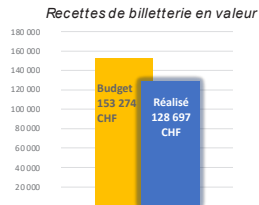
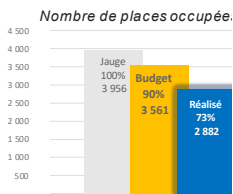
17 au 20 mars 2022

4 représentations

Suite à l'annulation de la Batcheva Dance Company, la Hofesh Schechter Company a été invitée au BFM pour 4 représentations en mars avec sa production **Double Murder**.

Le changement de programmation a permis d'économiser près de CHF 127'000 sur le cachet et les droits de représentation. En outre, le budget communication n'a pas été pleinement exploité.

Le taux de remplissage moyen s'établit à 73% pour 90% au budget, or l'écart en valeur reste limité :



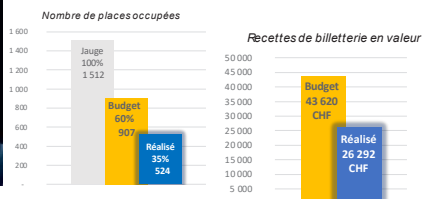
D. LES RÉCITALS ET CONCERTS

Spectacles	Nb rep.	Jauge Salle	Places vendues	Taux de remplissage sur jauge totale	Objectif de remplissage BUDGET
Stéphane Degout	GTG	1	1 512	505	34.7%
Ian Bostridge	GTG	1	1 512	580	39.4%
Pretty Yende	GTG	1	1 512	973	66.7%
Anita Rachvelishvili (ANNULÉ)	GTG	1	1 512	-	0.0%
Asmik Grigorian	GTG	1	1 512	768	52.6%
TOTAL RECITAL		5	7 560	2 826	38.7%
Concert de Nouvel An	GTG	1	1 512	731	50.1%
TOTAL CONCERT		1	1 512	731	50.1%

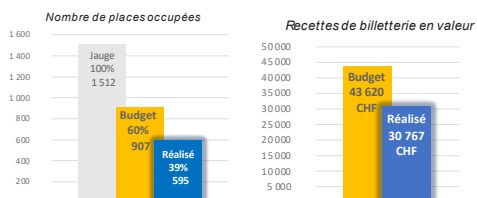
Sur les 5 récitals programmés cette saison, celui d'Anita Rachvelishvili a été annulé au dernier moment par l'artiste.



Le récital de **Stéphane Degout** a affiché un taux de remplissage de 35%, contre 60% au budget :



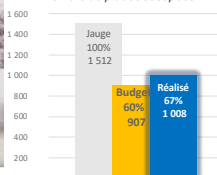
Le récital de **Ian Bostridge** a affiché un taux de remplissage de 39%, en-dessous des 60% espérés au budget :



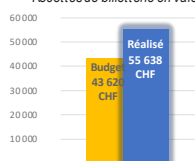


Le récital de **Pretty Yende** a affiché un taux de remplissage de 67%, alors que le budget prévoyait un objectif de 60%.

Nombre de places occupées

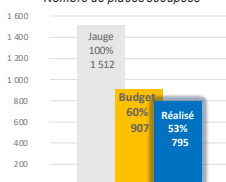


Recettes de billetterie en valeur

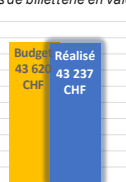


Le récital d'**Asmik Grigorian** a affiché un taux de remplissage de 53%, pour un objectif de 60%. Toutefois, l'objectif financier a été atteint.

Nombre de places occupées



Recettes de billetterie en valeur



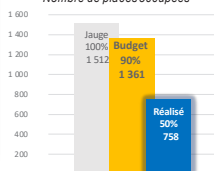
Concert de Nouvel An



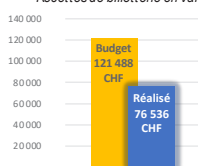
Pour le concert de Nouvel An sur les airs de Mozart, le GTG accueillait la soprano Julie Fuch accompagnée par l'Orchestre de Bâle sous la direction de Marc Minkowski.

Les objectifs de remplissage n'ont pas été atteints :

Nombre de places occupées



Recettes de billetterie en valeur



E. LA PLAGE

Afin d'ouvrir l'institution à tous les publics et de se renouveler, le GTG a créé *La Plage*, qui, depuis la rentrée 2020, propose des événements riches et variés, en marge de la programmation lyrique et chorégraphique, pour un public de tous âges et de tous horizons. *La Plage* développe une politique active de médiation culturelle et un programme pédagogique attractif et innovant.

Dirigée par la dramaturge Clara Pons, et animée par le service de dramaturgie et développement culturel du GTG, *La Plage* offre à chaque spectateur, qu'il soit seul, en groupe scolaire ou bénéficiaire d'association, la possibilité d'explorer la saison sous un angle différent, et d'amorcer ou d'approfondir sa connaissance du monde de l'opéra et du ballet de façon inédite et ludique.

Intropéras, Late nights, Apéropéras, Sleepover, rencontres et visites en tous genres, le GTG propose une programmation ambitieuse, très prisée du public, avec notamment des activités hors les murs : La Bâtie, Vernier Culture, Théâtre de Carouge, La nouvelle Comédie, Bains des Pâquis, Les Créatives ou encore Les cinémas du Grütli. *La Plage* inclut également l'offre du GTG à destination des scolaires et des familles : le GTJ - Grand Théâtre Jeunesse.

E.1. Événements *La Plage*

La Plage propose différents événements et de belles collaborations, dont les plus importants sont les suivants :

- **Les Journées Portes ouvertes** : visite du bâtiment et des coulisses du GTG, représentations des divers savoir-faire.
- **Les Apéropéras** : un avant-goût décontracté des productions à l'affiche, agrémenté d'un apéritif dans l'un des foyers du GTG
- **Les Duels** : conférences-débat sur des sujets d'actualité liés à la programmation, présentées sur la scène du GTG, en partenariat avec le magazine *Le Temps*.

Spectacles		Nb rep.	Places vendues
Répétition publique <i>Guerre et Paix</i>	GTG	1	Entrée libre
Journée portes ouvertes	GTG	1	Entrée libre
Repetition publique <i>Casse-Noisette</i>	GTG	1	Entrée libre
Sleepover	GTG	1	96
Aperopera	GTG	9	717
Visites guidées	GTG	13	352
En coulisse	GTG	10	Entrée libre
Ateliers publics	GTG	13	273
Duels	GTG	3	213
Le Grand Brunch	GTG	8	894
Late Night	GTG	3	1 394
TOTAL		63	3 939

- **Les Late Nights** : soirées sur musiques contemporaines et électroniques qui visent à accueillir une nouvelle génération de public dans l'enceinte du GTG, en partenariat avec d'autres institutions genevoises (Les Créatives, Antigél, Electron, Fête de la Musique).
- **Le Sleepover** : Une nuit à l'opéra pour découvrir le bâtiment au rythme de musiques anciennes et contemporaines et s'endormir sous ses plafonds. La première expérience a été un succès, le concept sera donc reconduit sur les prochaines saisons.
- **Opera sous les étoiles** : Projection sur grand écran en plein air d'un opéra de la saison en entrée libre : pour cette saison 2021-2022, *Turandot* était projeté le temps d'une soirée d'été au Parc des Eaux-Vives pour près de 1'500 spectateurs.

L'engouement des participants pour ces événements est manifeste et permet de toucher un nouveau public, plus varié et intergénérationnel. Il tient à cœur à la Direction du GTG d'entretenir des liens étroits avec les différents acteurs culturels régionaux et de créer des partenariats autour de projets culturels communs.

Ainsi, le GTG remercie pour leur collaboration ses partenaires institutionnels, ainsi que les associations et fondations qui participent à favoriser la dynamique culturelle transversale à Genève et en dehors, notamment :

INSTITUTIONS

- La Bâtie – Festival de Genève
- Fête de la musique
- Théâtre Am Stram Gram
- Vernier Culture
- FIFDH
- Ensemble Contrechamps
- Antigél
- Festival Electron
- Les Créatives
- Salon du livre
- Art Genève
- Théâtre de Vidy Lausanne
- Electron Festival
- La Comédie de Genève
- NOF (Nouvel Opéra Fribourg)
- Kopergieterij (Gand)/make make (Vienne)/I solisti (Anvers)
- Salon GemGenève
- Théâtre de Carouge
- Compagnie Agora

ASSOCIATIONS

- La Rose des vents
- Cap Loisir
- Maison Kultura

EDUCATION

- Ecole et Culture - SESAC - Département de l'instruction publique
- AGEP – Association genevoise des écoles privées
- Music'Ensemble – Conservatoire de Musique de Genève
- HEAD – département bijouterie
- UNIGE – Bachelor de musicologie et Cinéclub
- Gli Alterati - Association des étudiants en musicologie



Turandot sous les Etoiles, Parc des Eaux-Vives 24 juin 2022



Late Night #1, Les Créatives

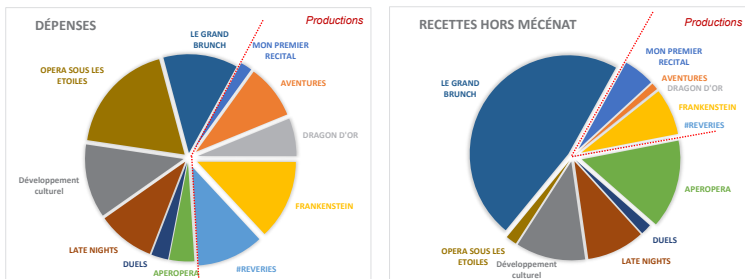
E.1. Statistiques La Plage

Les dépenses liées à la programmation pour la saison 2021-2022 représentent près de CHF 550'000 hors personnel fixe, dont CHF 230'000 concernent les différentes productions et CHF 104'000 *Turandot sous les étoiles*.

Elles se répartissent de la manière suivante entre les différents événements :

Hors mécénat, les recettes ont pu atteindre CHF 123'000 sur la saison, notamment avec les Grands Brunchs (CHF 50'000).

La répartition entre les différentes activités est la suivante :

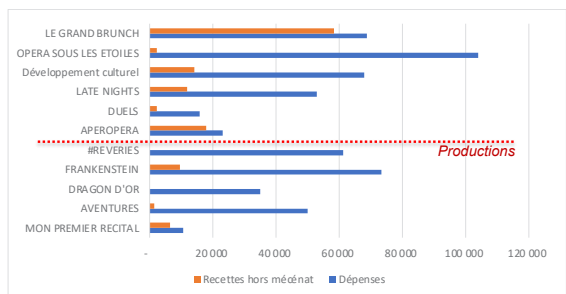


Le soutien spécifique des mécènes aux activités de *La Plage* représente près de CHF 240'000, dont une grande partie était dédiée à l'*Opéra sous les étoiles*, qui était cette saison 2021-2022 la production *Turandot*.

Les recettes hors mécénat et dépenses par événement se répartissent ainsi :

Sur les différents événements hors production, les coûts par événement peuvent beaucoup varier en fonction du concept retenu. L'intégration dans des festivals permet notamment de partager les coûts.

Concernant le développement culturel et les productions GTJ, une partie des coûts est prise en charge par le Département de l'Instruction publique (note E.3), pour près de CHF 120'000 sur la saison 2021-2022.



E.2. Grand Théâtre Jeunesse - GTJ

La saison 2021-2022 a présenté un programme riche et varié de productions destinées à un public familial dans le cadre du GTJ :

- **Aventures et nouvelles aventures**, la coproduction avec l'ensemble Contrechamps et Vernier Culture, programmée à la salle du Lignon en 2020, a pu avoir lieu début septembre pendant le festival de La Bâtie. Cette coproduction, qui constituait un parcours interactif parmi les instruments et chanteurs de la double partition du compositeur Gyorgy Ligeti, s'adressait à un public famille ainsi qu'aux curieux de la musique contemporaine.
- **Mon premier récital**, accessible à partir de 3 ans, se déroulait entre ombres chinoises et papiers découpés au foyer du GTG. Cette production qui reprenait des chants de Beethoven, Schubert et Schumann avec des nouvelles paroles en français, réalisée et interprétée par des artistes en résidence du GTG, et qui avait été captée et proposée en streaming en 2020, a fait salle comble. Les représentations scolaires ont été limitées dans leur jauge par les mesures sanitaires. Les 9 représentations ont réuni 423 spectateurs dans le foyer du GTG.
- **Le Dragon d'Or**, à la Nouvelle Comédie, en coproduction quadripartite, avec le Nouvel Opéra Fribourg et l'ensemble Contrechamps, s'inscrivait en écho de la création *Sleepless* du même compositeur Peter Eötvös. Sur des thèmes d'actualités, basée sur l'écriture virtuose de Roland Schimmelpfennig, cette pièce de théâtre musical, a réussi à impressionner les publics de tous les coproducteurs. Des représentations supplémentaires ont eu lieu à Fribourg.
- **Homo Deus Frankenstein** était la production invitée de la saison GTJ 2021-2022. Création d'un jeune compositeur belge en 2017, la pièce, entre jeu théâtral et danse, avait été récompensée par plusieurs prix dans la catégorie Jeune Public. *La Plage* a introduit une dimension chantée supplémentaire à cette réflexion sur la relation de l'humain à l'intelligence artificielle qui a été accueillie par le Théâtre Am Stram Gram.
- **#Rêveries**, un projet scolaire avec la Cappella Mediterranea et la compagnie Agora, autour de Jean-Jacques Rousseau et la nature, a accueilli six classes créatrices, soit 140 élèves et 400 spectateurs au Théâtre de Carouge (cf E.3).

E.3. Activités pédagogiques

Dans l'esprit du travail réalisé par le service pédagogique du GTG depuis 2001, les activités de pédagogie se concentrent sur deux axes :

- Faire évoluer l'offre d'activités destinées à la jeunesse et aux familles - productions jeune public et activités à destination des scolaires - désormais regroupées sous l'appellation GTJ-Grand Théâtre Jeunesse. Les spectacles jeune public sont essentiellement des créations maison, commandées spécialement à des équipes artistiques pour le public familial.
- Renforcer l'ancrage dans le territoire en favorisant, au sein même des actions menées, la coopération et les partenariats avec les acteurs du tissu associatif et culturel genevois. Les artistes intervenants sont parfois sélectionnés avec la participation d'autres institutions, et certains projets menés grâce à des partenaires extérieurs comme le Théâtre de Carouge, la Ville de Vernier, l'EVE de Pinchat, le Théâtre Amstramgram, l'Ensemble Capella Mediterranea.

Depuis la saison 2020-2021, le GTJ propose des activités depuis la crèche jusqu'à l'Uni. Les enfants et élèves de tous âges et de tous niveaux peuvent bénéficier des activités proposées par l'Institution. Ainsi, un élève pourra venir à plusieurs reprises au GTG au cours de sa scolarité, avec des propositions différentes et adaptées. Nouveauté cette saison, les **Vacances du Grand Théâtre Jeunesse**, qui proposait des activités hors temps scolaire comme des visites spéciales famille, des ateliers chant et danse, en groupe ou en famille, ont connu un franc succès en octobre, février et avril.

Les propositions étaient les suivantes :

- **3-4 ans** : *La Fabrique d'opéra*, découverte de façon active de la magie de l'Institution accueillant plus de 250 enfants des écoles privées et crèches genevoises
- **De la 1P à la 5P** : *Les petites Oreilles*, théâtre musical en classe avec 20 classes inscrites en 2021-2022, soit 392 élèves
- **De la 6P à la 4ème de Collège** : *Autour du spectacle* et projets spécifiques pour 45 classes inscrites aux parcours, et 5 classes retenues pour le grand projet participatif #rêveries autour de Jean-Jacques Rousseau et du baroque français.
- **Enseignement supérieur** : continuation des partenariats ponctuels avec l'UNIGE (Bachelor de Musicologie), la HEAD (classe de bijouterie-joaillerie) et la HEM (stages, projets), ainsi qu'avec les activités culturelles de l'UNIGE et l'association des étudiants en musicologie *Gli Alterati*.
- **Formation des enseignants** : des soirées de générales, précédées d'une introduction conviviale ont été proposées cette saison aux enseignants du DIP.



Réalisation d'étudiants de 2^e année en bijouterie de la HEAD, exposées à GemGenève

S'ajoutent à ces propositions ciblées pour des scolaires et étudiants.es de nombreuses occasions d'appréhender le GTG, l'opéra ou le ballet à travers les ateliers publics.

Les différentes activités sont conçues pour que chacun, élève comme enseignant, puisse faire évoluer ses connaissances de l'opéra et du ballet, son sens de l'écoute et son jugement critique.

Tous les intervenants sont des professionnels du spectacle en activité, qui s'engagent pour communiquer, au-delà du simple atelier de pratique, la passion de leur métier ainsi que l'exigence et la persévérance que requiert une carrière dans le domaine artistique.

Les parcours ***Autour du spectacle*** sont devenus des incontournables de l'offre



pédagogique du GTG. Chaque parcours est constitué de trois volets qui s'articulent autour du spectacle choisi : les élèves prennent l'habitude de passer la porte du Grand Théâtre et se familiarisent avec les lieux et avec l'Institution. De saison en saison, ce schéma évolue et l'offre se diversifie.

Chaque classe a ainsi accès à :

- Une visite du Grand Théâtre et/ou des ateliers de fabrication des costumes et des décors
- Un atelier de pratique artistique
- Des billets pour une générale ou pré-générale du spectacle

Une des maquettes de l'atelier Elektra

Avec **#rêveries**, l'opéra est sorti de son cadre habituel, au-delà de la salle de spectacle et de ses conventions. Collaboration inédite entre le GTG, le Théâtre de Carouge et l'Ensemble Cappella Mediterranea, avec le soutien d'École & Culture, Service écoles et sport, art, citoyenneté du Département de l'instruction publique et de la formation et de la jeunesse (DIP), le Théâtre de Carouge a invité le public à entrer dans la réflexion de la jeunesse d'aujourd'hui, en compagnie des musiciens de la Cappella Mediterranea et sous l'égide de la Cie Agora.

Pendant 6 mois, quatre classes de Collège ont développé un espace d'expression autour de Jean-Jacques Rousseau, de la nature et de l'opéra. Deux autres classes de niveau primaire ont formé le chœur d'enfants présent sur scène. Les idées, les concepts artistiques et leur réalisation ont été discutés pendant des ateliers de création, et mis en œuvre par les élèves avec l'aide des artistes pour déboucher sur 2 spectacles participatifs en mars 2022.



Les élèves de primaire de l'école de la Tambourine sur la scène du Théâtre de Carouge avec les musiciens de l'Ensemble Capella Mediterranea

Nouveauté 2021-2022 : **les dossiers pédagogiques** sont devenus **les dossiers avant-spectacle** !



Les enseignants.tes y retrouvent toutes les rubriques qu'ils ont l'habitude d'utiliser pour préparer leurs classes à assister à la représentation, tandis que les spectateurs.trices peuvent se promener à leur guise à travers le contenu et y trouver les éléments qui les intéressent. Ces dossiers sont ainsi un complément aux programmes de salles, qui comportent quant à eux des analyses et des mises en perspectives de l'œuvre plus élaborées. Ils sont disponibles sur l'espace Grand Théâtre Jeunesse du site internet gtg.ch, mais également mis en avant sur la page de chaque spectacle (rubrique « on se renseigne »).

Pour Atys, deux étudiantes du Bachelor de Musicologie de l'UNIGE se sont prêtées au jeu du dossier en adaptant leurs travaux de recherche, encadrées par leur enseignant Florim Dupuis.

Au total, sur la saison 2021-2022, **plus de 3'200 élèves et enseignants.es** ont été accueillis.es par le Grand Théâtre Jeunesse (hors enseignement supérieur), plus de 2'200 élèves et enseignants.es du Département de l'Instruction publique, près de 1'000 élèves et enseignants.es des écoles privées, crèches genevoises et écoles hors canton de Genève.



#rêveries

III. REVENUS ET DÉPENSES DE GESTION COURANTE

A. SUBVENTIONS PERÇUES ET APPORTS EXTÉRIEURS

En CHF	2021-2022	Budget	Différence
Subventions	13 733 598	13 745 758	(12 160)
Indemnisation COVID-Culture	247 591	-	247 591
Insertions publicitaires	187 860	-	187 860
Location des salles et refecturations	123 566	293 750	(170 184)
Restauration	355 264	120 000	235 264
Reprise provisions pour risques	1 330 000	-	1 330 000
Autres recettes	497 070	23 000	474 070
	22 482 892	19 188 008	3 294 884

Subventions

Au total, le montant des subventions perçues s'élève à CHF 13'734'000, contre CHF 13'746'000 au budget. Elles concernent essentiellement les subventions accordées par la Ville de Genève (CHF 11'114'258) et par le Fond d'équipement communal (CHF 2'500'000). La faible différence sur le montant total s'explique par l'implication additionnelle du Département de l'Instruction Publique et la Ville de Genève pour proposer des billets à tarifs jeunes et faciliter l'accès à la culture.

Autres recettes

Les autres recettes concernent principalement les APG - perception de plus de CHF 295'000 sur l'exercice -, les insertions publicitaires dans la brochure de saison pour CHF 188'000 et encore les commissions d'impôts à la source ainsi que les produits financiers pour lesquelles les budgets étaient prudents.

Produits exceptionnels

Une **provision pour risque d'exploitation** a été comptabilisée au 30 juin 2021 à hauteur de CHF 1'030'000 pour couvrir le risque lié à la baisse avérée de la vente d'abonnements résultant de la situation sanitaire. Le montant avait été calculé en comparaison avec les ventes d'abonnement en août 2019 pour la saison 2019-2020 (avant covid). Cette provision a été utilisée sur la saison 2021-2022 dans sa totalité et donc reprise en comptabilité.

En outre, une **provision pour litige** à hauteur de CHF 300'000 a également été utilisée cette saison suite à la conclusion de l'affaire. En contrepartie de cette provision, une charge de salaire a été comptabilisée et versée.

B. INDEMNISATION COVID-CULTURE

L'application des mesures et restrictions imposées par les autorités dans ce contexte difficile de pandémie a eu des répercussions financières importantes pour la FGTG, comme pour tout le secteur culturel. La saison 2021-2022 marque le retour à une situation normale sur la deuxième partie de saison, malgré un comportement des spectateurs difficile à appréhender suite aux deux années de pandémie.

Pour la saison 2021-2022, seules les indemnisations COVID-Culture ont été applicables puisque l'activité a pu reprendre sans de trop lourdes restrictions. Ainsi une demande a été soumise en novembre 2021 pour la période de septembre à décembre 2021. A ce titre, la FGTG a perçu un montant de CHF 247'000. Aucune demande n'a été formulée pour la seconde partie de la saison 2021-2022 compte tenu du résultat.

Pour rappel, la FGTG avait perçu sur l'exercice 2020-2021 CHF 2'449'000 d'indemnisation COVID-Culture et CHF 1'752'000 d'indemnisation sur la réduction de l'horaire de travail.

C. MÉCÉNAT ET SPONSORING

En CHF	2021-2022	Budget	Différence
Mécénat & partenariats	8 094 347	7 760 500	333 847
TOTAL	8 094 347	7 760 500	333 847

Le mécénat présenté ici comprend également les recettes de sponsoring et de partenariats mais ne tient pas compte des contre-prestations en billetterie. Les mécènes s'engagent lors de la conclusion d'un contrat avec la FGtG à affecter leur participation à certains projets, productions ou à l'institution. C'est sur cette base que le mécénat est ensuite affecté comptablement. Lors de l'établissement du budget, l'affectation entre l'institutionnel et les productions est faite de manière arbitraire.

Cette saison, le service du mécénat s'est développé avec l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice à 70% en août 2021. Ce renfort significatif permet de mettre en rapport les ressources disponibles avec les ambitions de levée de fonds. La croissance du nombre de mécènes depuis 2019-2020 devait être mieux encadrée et structurée, le nombre de donateurs ayant pratiquement triplé avec la Direction d'Aviel Cahn. Chaque nouveau mécène implique plus de gestion administrative, de suivi relationnel et d'événements au GTG. La professionnalisation de l'équipe du mécénat permet d'augmenter la satisfaction et la fidélité des mécènes, mais aussi de mieux prospecter pour acquérir de nouveaux donateurs.trices et sponsors prêts à investir dans nos différents projets. Les mécènes ne financent pas les dépenses structurelles du GTG, qui relèvent de la responsabilité des pouvoirs publics.

Les principaux défis à relever sont de conserver les mécènes et sponsors existants et d'en attirer de nouveaux, y compris à l'international et issus des nouvelles générations. L'accent est également mis sur le développement du sens du service aux mécènes en interne pour viser l'excellence et maintenir le niveau spectaculaire des productions, comme par exemple la machine d'*Elektra* financée grâce au mécénat.

L'atout du GTG réside en un projet artistique très porteur, opéra et ballet réunis, dans un élan d'innovation, d'ouverture et de transdisciplinarité. La collaboration plus active avec le Comité du Cercle du Grand Théâtre dans la recherche de fonds constitue également un élément clé des succès récents.

Le GTG a le potentiel pour élargir les générations de mécènes et pour intéresser des philanthropes au-delà de nos frontières.

La saison 2021-2022 a la chance de compter plus de **40 mécènes et partenaires**, fondations, particuliers ou entreprises, sans compter les mécènes du Cercle du Grand Théâtre. La liste des mécènes de la saison 2021-2022 est présentée au chapitre VI.

Cette saison 2021-2022, **30 événements** ont été organisés par le mécénat pour accompagner les partenaires dans leur expérience du GTG à travers des réceptions sur un spectacle, des ateliers pour les enfants de collaborateurs, ou encore des visites des coulisses et des ateliers.

Au niveau du mécénat institutionnel, un montant de CHF 1'000'000 a été perçu pour soutenir le renouvellement des publics.

Concernant le mécénat affecté aux spectacles, de **généreux. ses spectateurs.trices** ont fait don de leurs billets pour un total de CHF 46'000.



D. CHARGES DE PERSONNEL HORS PRODUCTION ARTISTIQUE

Les charges de personnel hors production s'élèvent à CHF 13'134'000 – dont près de CHF 320'000 de dépenses liées à la conclusion du litige, contre CHF 13'069'000 au budget. Plusieurs éléments expliquent cette différence :

- **Postes non pourvus ou pourvus tardivement** : plusieurs postes inscrits au budget n'ont pas été pourvu ou l'on été après le début de la saison, ce qui a réduit les charges de personnel.
- **Temporaires** : plusieurs postes ont été pourvus, notamment sur la deuxième partie de saison avec le changement de la direction du ballet.
- **Charges sociales** : estimation prudente au budget des cotisations sociales.

E. DÉPENSES D'EXPLOITATION

En CHF	Budget 2021-2022	Budget 2021-2022	Différence
Fournitures administratives	47 579	55 000	(7 421)
Achats de petit équipement	281 195	187 000	94 195
Eau, Energie, Combustible	375 581	460 100	(84 519)
Achats de marchandises et fournitures	373 648	255 000	118 648
Entretien des immeubles par des tiers	496 219	489 412	6 807
Entretien et maintenance du matériel	110 349	189 000	(78 651)
Locations immobilier et stockage	1 447 680	1 338 220	109 459
Frais de voyage et réceptions	164 784	233 000	(68 216)
Honoraires et prestations de services	653 407	1 368 756	(715 349)
Frais divers	31 286	22 500	8 786
Amortissements	176 801	181 000	(4 199)
Informatique	572 081	420 974	151 107
Restauration	222 657	-	222 657
Communication	1 194 471	1 154 359	40 112
Charges financières	115 698	-	115 698
	6 263 437	6 354 321	(90 884)

Le contexte de pandémie mondial et le télétravail ont permis de réduire différents postes de dépenses, notamment les frais de voyage du personnel, les fournitures d'entretien et de consommables.

Le dépassement sur **les achats de petit équipement** s'explique principalement par les besoins et par la hausse des prix.

L'augmentation sur le poste des **locations immobilières et stockage** s'explique principalement par des surcoûts liés à la logistique des productions en transit. Des productions de la saison précédente notamment ont été stockées en attendant d'être reprises, ce qui n'était pas prévu dans le budget.

Plus de CHF 68'000 d'économies ont pu être réalisées au niveau des **frais de voyage du personnel et de réception**, notamment l'annulation des pots de premières pour limiter les risques de contamination.

La différence au niveau **des honoraires** résulte d'une estimation prudente lors de l'établissement du budget et se compense en partie avec les dépenses informatiques.

F. INFORMATIQUE

Afin de permettre à ses collaborateurs.trices de travailler de manière optimale et en toute sécurité avec les outils les mieux adaptés à leurs besoins, le service informatique du GTG suit en permanence les évolutions technologiques et veille à s'adapter en proposant des solutions informatiques efficaces, fiables et sûres.

Au cours de la saison 2021-2022, tous les comptes e-mail des collaborateurs.trices ont été migrés vers Exchange Online sur le Cloud de Microsoft. L'objectif était de s'affranchir du serveur physique qui commençait à donner des signes de fatigue et qui aurait nécessité de plus en plus de maintenance et de mises à jour, impactant de ce fait sa disponibilité.

The cloud

Le service informatique du GTG a également installé la suite Office 365, qui comprend outre les dernières versions des traditionnels logiciels bureautiques et du client mail Outlook, les applications OneDrive et Teams. Il s'agit d'une solution qui a fait ses preuves et s'impose de façon courante dans les entreprises et institutions. Elle apporte une grande flexibilité d'utilisation et une grande sécurité dans la sauvegarde des données.

La sécurité informatique au travail ainsi que dans le cadre privé est devenue un sujet de plus en plus préoccupant. Les attaques, vols de données et tentatives d'extorsion se sont multipliés ces dernières années. Afin de prévenir les risques de malveillance souvent exploités au travers des utilisateurs.trices à leur insu, les collaborateurs.trices du GTG ont été conviés à un exercice de sensibilisation en lien avec cette problématique et ont suivi les formations de la Ville de Genève spécifiques aux cyberattaques tout au long de l'année 2022.

Pour toutes ces raisons, les **dépenses informatiques** se sont avérées plus importantes que le budget pour un montant de CHF 151'000. En outre, plusieurs projets d'automatisation et d'optimisation de processus via des solutions informatiques adaptées ont vu le jour, dont :

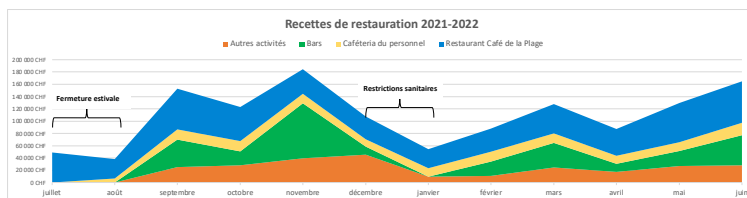
- Abacus : développement et mise en production du module de gestion des candidatures pour un total de CHF 50'000
- Archives : acquisition de solutions d'espaces d'archivage et de mise à disposition des éléments à l'externe CHF 11'000
- Formation Sécurité informatique pour CHF 20'000
- Projet Network Media pour CHF 45'000 : suite à la mise en place des écrans de retour plateau par la Ville, le GTG a dû se doter du logiciel pour faire fonctionner le matériel
- Acquisition de matériel Hardware pour CHF 40'000
- Acquisition de différentes solutions : gestion des visiteurs, intranet, logiciel technique, Adaxes ... pour un total de CHF 60'000

G. RESTAURATION



La saison 2021-2022 devait correspondre la première exploitation complète des activités de restauration au sein du GTG par la société Gourmet Brothers GTG SA, incluant le restaurant Café de la Plage, la cafétéria du personnel et les différents bars lors des représentations et événements divers. Cependant, les restrictions sanitaires n'auront pas permis une pleine exploitation sur cette saison.

Il en ressort pour cette saison des revenus de redevances à hauteur de CHF 185'000 (redevance minimale annuelle fixée à CHF 120'000). Le Café de la Plage se démarque des autres activités et représente 54% des recettes totales, démontrant un fort attrait du public pour cette restauration de qualité dans un lieu de prestige. Les recettes des bars représentent 31% des recettes totales, sachant que ce service était interdit pour raisons sanitaires durant les mois de décembre et janvier.



H. DÉPENSES MARKETING ET COMMUNICATION

En CHF	2021-2022	Budget 2021-2022	Différence
Institution / saison	890 325	889 959	366
GTG Magazine	304 146	264 400	39 746
Opéra	457 873	428 550	29 323
Ballet	99 979	107 255	(7 276)
Récital concert	26 936	47 145	(20 209)
La Plage	83 186	127 470	(44 284)
	1 862 445	1 864 779	(2 333)

Les dépenses Marketing et communication incluent les dépenses liées au *Front of House* - Billetterie, Accueil, Restauration -, à la Communication - Création graphique, Production audiovisuelle, Communication digitale, Réseau sociaux, Presse - et au marketing.

Les compétences multiples des collaborateurs du service permettent de conceptualiser la grande partie des supports de communication à l'interne. Les campagnes institutionnelles ainsi que les campagnes des spectacles ou encore des activités *La Plage* font l'objet de plans de communication spécifiques définis en fonction de la typologie des productions, de leurs lignes de forces : artistes, mise en scène, direction musicale, orchestre, scénographie, et de leur période d'occurrence. On peut noter que les efforts déployés sur les supports numériques permettent le développement de l'image de marque de l'Institution notamment en augmentant les communautés du GTG sur les plateformes telles que Instagram, Facebook, Twitter ou encore LinkedIn.

Campagne de saison

La saison 2021-2022 a été dévoilée le jeudi 3 juin 2021 aux collaborateurs du GTG, partenaires, mécènes, VIP, presse, et abonné-e-s. Ce fut un lancement volontairement tardif afin de garantir la qualité de l'information en temps d'instabilité et de manque de visibilité dû à la pandémie. Cette présentation s'est faite au théâtre et par le biais de nos media digitaux. À cette occasion, une large campagne publicitaire 360° a été développée. Une stratégie de campagne multicanale a été mise en place : annonces papier, affichages (papier et écran), présence digitale, presse, événementiel, télévision, radio. Pour contribuer à une belle visibilité, plusieurs actions ont été menées pour le lancement de saison, notamment : le pavoiement du pont du Mont-Blanc aux couleurs de la nouvelle saison, la création du sorbet « *Faites l'amour...* » avec Gelatomania en large distribution en ville, la Journée Portes Ouvertes ou encore le marque-page disponible dans toutes les librairies Payot de Suisse romande.



Les dépenses de la saison non affectées aux spectacles et aux activités de *La Plage* représentent CHF 890'000 réparties ainsi :

- près de CHF 508'000 de placement media et actions marketing
- près de CHF 180'000 de brochures, artistes de saison et diffusion ?
- près de CHF 120'000 de frais de billetterie & outils marketing
- près de CHF 82'000 de dépenses de presse

Campagne GTG petits prix

En début de saison, le GTG a lancé une grande campagne de démocratisation sensibilisant sur l'accessibilité de ses nouveaux tarifs. Dès la saison 2021-2022, une politique tarifaire novatrice et dynamique a été mise en place permettant de suivre au plus près les ventes et d'optimiser les tarifs très rapidement en fonction de la demande. Cette campagne avait deux objectifs, casser les préjugés sur les prix au GTG et développer la visibilité du théâtre et de ses tarifs dans le Grand Genève. Pour ce faire des affiches grand format ont été placées dans de nombreuses gares du Léman Express, en Suisse comme en France voisine. La campagne a été complétée par des spots dans les cinémas multiplexe, du flyering et de l'affichage par le biais de vélo dans la ville.



Le GTG dans les boîtes aux lettres

Dans une stratégie dédiée à contrecarrer les effets potentiellement négatifs de la pandémie sur les habitudes de consommation, des campagnes de publipostage comme l'envoi de cartes postales avec offre limitée, ciblées à large échelle ont été lancées pour certains spectacles tels que *Casse-Noisette*, *Les Pêcheurs de Perles*, *Elektra*, *Atys* et *Jenufa*. Ces actions ont permis de générer des ventes en amont des campagnes promotionnelles.

Campagne Babysitting gratuit

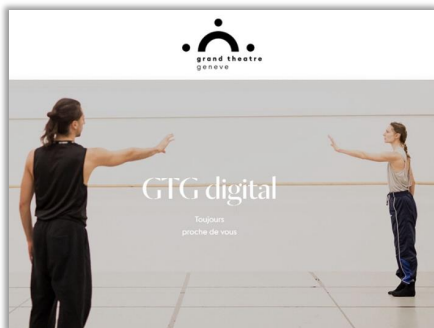
La saison 2021-2022 a vu également le lancement de l'action « Babysitting offert » au GTG. En partenariat avec la Croix Rouge Genevoise et ses babysitteurs agréé-e-s et formé-e-s. L'action permet aux jeunes parents de se voir rembourser la totalité des frais de babysitting sur présentation de leur billet de spectacle. Ce dispositif a été permis grâce à la généreuse contribution d'un mécène.



GTG Digital

Le nombre de visites sur le site internet **gtg.ch** est en perpétuelle croissance. Quelques statistiques intéressantes :

- 544'844 visites sur la saison, ce qui donne une moyenne de prêt de 1'500 visites par jour, soit une grande augmentation par rapport à la saison précédente (+57%), mais également par rapport aux saisons avant COVID (437'062 visites sur la saison 2018-2019).
- Au niveau démographique, la tranche des visiteurs de plus de 65 a diminué au profit de celle des 35 à 54 ans. La répartition des genres est de 60% femmes vs 40% hommes.
- Au niveau de l'appareil utilisé pour naviguer sur notre site, à la différence des saisons précédentes, le mobile prend l'avantage : 61% natel, 36% ordinateurs, 3% tablette.
- Les nombreuses vidéos de promotion de nos spectacles et activités ont généré cette saison plus de 70'000 vues sur notre chaîne Youtube.



Constamment en mouvement, le site évolue régulièrement et de nouvelles fonctionnalités ont été développées, comme un moteur de recherche très utile en haut de site et un bandeau d'achat rapide sur la page d'accueil.

Le GTG sur les réseaux sociaux



Le GTG continue son travail d'ouverture, d'acquisition et de fidélisation de nouvelles communautés sur les réseaux sociaux notamment en développant des comptes et publications séparées pour le Ballet. Le nombre de personnes qui suit sur les comptes GTG continue également d'augmenter :

- Instagram GTG : 16'806 (+5,6%)
- Facebook GTG : 28'971 (+2,6%)
- LinkedIn GTG : 3'150 (+4,19%)
- Twitter : 3'218 (pas l'info)
- Instagram Ballet : 1'935 (+14,5%)
- Facebook Ballet : 1'296 (+3,6%)

Streaming

Cette saison de grandes captations audiovisuelles ont été produites et diffusées en streaming à large échelle, notamment *Elektra* qui a récolté plus de 37'000 vues sur OperaVision et *Turandot* qui a déjà récolté plus de 35'000 vues depuis le 22 juillet 2022 également sur OperaVision. À noter qu'une diffusion TV est prévue pour l'opéra de Puccini sur RTS pour la rentrée 2022.



Fidélisation, CRM et Business Intelligence

Les données clients sont plus que jamais au centre des analyses marketing du GTG. Différents outils ont été mis en place ou optimisés durant la saison 2021-2022 pour mieux suivre et connaître les comportements de consommation des spectateurs.trices, abonné·es ou non, prospects. Dès la fin de saison, toutes les productions ont fait l'objet de sondages après spectacle par le biais d'un email automatique envoyé à tout détenteur d'un billet 12 à 24h après sa venue.

GTG Magazine



En CHF	2020-2021	Budget 2020-2021	Différence
DEPENSES			
Impression	65 492	62 400	3 092
Honoraires rédaction	96 373	88 000	8 373
Encartage	78 234	51 200	27 034
Courrier et emailing	4 047	4 800	(753)
Graphisme	60 000	58 000	2 000
Total dépenses	304 146	264 400	39 746
RECETTES			
Insertions publicitaires	46 232	93 000	(46 768)
Mécénat	100 000	155 000	(55 000)
Total recettes	146 232	248 000	(101 768)
RESULTAT	(157 914)	(16 400)	(141 514)

Avec 4 parutions par saison, encarté dans le journal *Le Temps*, le GTG Magazine contribue au rayonnement de l'Institution et propose des articles sur des sujets très ciblés autour des productions. Toutes les éditions depuis sa création sont disponibles en accès libre sur le site internet gtg.ch.

Les dépenses se sont avérées bien supérieures au budget à hauteur de CHF 40'000, alors que les recettes d'insertion publicitaire présentent également un retard de CHF 47'000.

IV. PARTENAIRES ET MÉCÈNES

Le Grand Théâtre de Genève remercie pour leur soutien :

La Ville de Genève
L'Association des communes genevoises
Le Cercle du Grand Théâtre de Genève
La République et Canton de Genève

LISTE DES MÉCÈNES DE LA SAISON 2021-2022

par ordre alphabétique

GRANDS MECENES

- Aline Foriel-Destezet
- Emil Frey
- Caroline et Eric Freymond
- CA Indosuez Wealth Management
- JT International
- Fondation Leenaards
- Brigitte Lescure
- Famille Lundin
- Fondation Francis et Marie-France Minkoff
- La Mobilière
- Fondation du Groupe Pictet
- Reyli & Cie SA
- Fondation Edmond J. Safra
- Union Bancaire Privée, UBP SA
- Fondation Usine
- Fondation VRM

MECENES

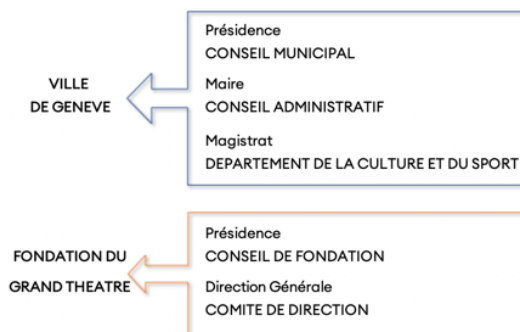
- Fondation Alfred et Eugénie Baur
- Rémy et Verena Best
- Fondation Coromandel
- Luis et Angela Freitas de Oliveira
- Gonet & Cie
- Hyposwiss Private Bank Genève SA
- Fondation Inspir'
- France Majoie Le Lous
- Fondation Jan Michalski
- Mirabaud & Cie
- MKS PAMP SA
- Michael de Picciotto
- Adam et Chloé Said
- Jacques et Iman de Saussure
- Famille Schoenlaub
- Fondation du Domaine de Villette

Certains mécènes ont préféré rester anonymes.

V. ORGANISATION DE L'INSTITUTION

A. LA VIE INSTITUTIONNELLE

A.1. Autorités et organes



A.2. Le Conseil de fondation

La composition du Conseil de fondation de la saison 2021-2022, nommé en octobre 2020, était la suivante :

M. Xavier Oberson, Président*	M. Ronald Asmar
Mme Sandrine Salerno, Vice-présidente*	M. Marc Dalphin
M. Guy Dossan, Secrétaire*	M. Shelby R. du Pasquier
M. Sami Kanaan*	M. Rémy Pagani
Mme Frédérique Perler*	M. Thomas Putallaz
M. Claude Demole*	M. Mathieu Romanens
Mme Dominique Perruchoud*	Mme Maria Vittoria Romano

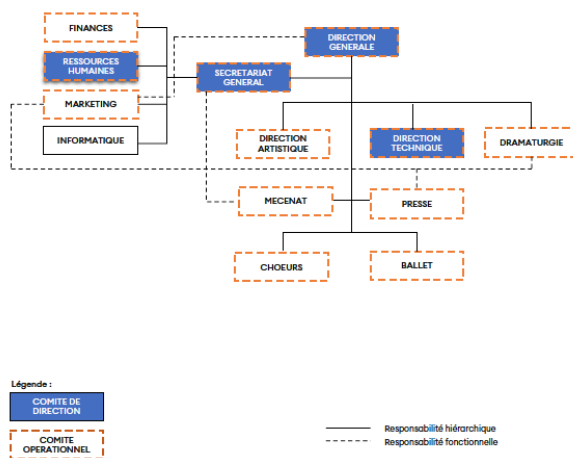
M. Juan Calvino, Membre invité représentant du personnel

M. Guy Demole, Président d'honneur

** membres du Bureau du Conseil de fondation*

Au cours de la saison 2021-2022, le Bureau du Conseil de fondation s'est réuni 11 fois de manière régulière, et 6 fois le Conseil de fondation.

A.3. Organisation générale



B. STATISTIQUE DU PERSONNEL AU 30.06.2022

B.1. Personnel fixe sous contrat Ville de Genève : 183 collaborateur-trice-s (ETP 169.65)

Direction générale (1) Adjointe administrative Presse (1) Assistante communication Dramaturgie et développement culturel (2) Responsable du développement culturel Rédacteur-traducteur Direction artistique (1) Responsable ressources musicales 80% Technique (153) • Bureau technique (4) Ingénieur scénique 90% Régisseuse technique de production Chargée de production technique 80% Adjointe administrative • Logistique (3) Responsable logistique Chauffeurs / Collaborateur administratif (2) • Bureau d'étude (5) Responsable du bureau d'étude Assistant 40% Dessinateurs (2) Dessinateur 80% • Service intérieur (7) Huissier responsable Huissier-ère-s (3) Coursiers-Huissiers (2) Coursière-Huissière 40% > Technique de scène (82) Chefs de plateau (2) • Machinerie (25) Chef de service Sous-chefs (3) Brigadiers (3) Sous-brigadiers (2) Sous-brigadier 80% Machinistes (9) Machiniste 60% Machinistes-cintrières (2) Machiniste-cintrier 50% Machiniste-cintrier 60% Menuisier de plateau et chargé de l'entretien 80%	• Son et Vidéo (5) Chef du service Sous-chef Techniciens (3) • Eclairage (15) Chef du service 90% Sous-chef Sous-chef opérateur lumières et informatique de scène Coordinateur de production Techniciens éclairagistes (3) Technicien éclairagiste 60% Techniciens éclairagistes 80% (2) Électronicien Opérateurs lumière et infor. de scène (3) Responsable entretien électrique • Habillage (14) Cheffe du service Sous-cheffe 80% Responsable costumes Ballet/Habilleuse 80% Habilleuse Habilleuse 90% Habilleuse-euse-s 80% (5) Habilleuses 60% (2) Habilleuses 50% (2) • Électromécanique (7) Chef du service Sous-chef Électromécaniciens (5) • Perruques et maquillage (5) Cheffe du service Sous-cheffe Perruquières (3) • Accessoires (9) Chef de service Sous-chef Accessoiristes (4) Accessoiriste 50% Accessoiristes 70% Accessoiriste 80%	> Ateliers décors (26) Chef des ateliers décors Assistant 60% Magasinier • Menuiserie (9) Chef du service Sous-chef Menuisiers (7) • Serrurerie (2) Serruriers (2) • Tapisserie Décoration (7) Chef du service Sous-chef 80% Tapisseries décorateurs (2) Tapisserie-ère décorateur-trice 80% (2) Tapisserie décoratrice 50% • Peinture et décoration (5) Chef de service 80% Sous-chef 80% Peintres (3) > Ateliers costumes (24) Cheffe des ateliers costumes Assistant-e-s (2) Magasinier • Couture (15) Chef de service Costumière 90% Tailleur-e-s (2) Couturier-ère-s (2) Couturière 90% (2) Couturière 80% Couturière 75% Couturière 70% Couturière 60% Couturières 50% (3) • Décoration Costumes (3) Responsable décoration costumes 80% Décoratrice 80% Décoratrice 60% • Cuir (2) Chef de service Cordonnière 80%	Secrétariat général (27) Adjointe administrative 80% • Finances (5) Cheffe de service (membre du Comité de direction) Comptable 80% Comptables 70% (3) • Ressources Humaines (5) Responsable RH (membre du Comité de direction) Gestionnaires 80% (2) Gestionnaire 90% Gestionnaire 60% • Informatique (3) Chef du service Administrateurs informatique et télécoms (2) • Infrastructure et bâtiment (3) Ingénieur infrastructures, bâtiment et sécurité Responsable d'entretien Collaborateur support et entretien des bâtiments 90% • Archives (1) Archiviste / Gestionnaire des collections 80% > Marketing & Ventes (9) Assistante communication • Accueil du public (1) Responsable de l'accueil des publics • Billetterie (3) Responsable billetterie et du développement des publics Collaboratrice billetterie Collaboratrice billetterie 70% • Restauration (4) Coordinateur Collaborateur-trice-s buvette (2) Cuisinier
---	---	--	--

B.2. Personnel fixe sous contrat Fondation : 136 collaborateur-trice-s (ETP 103.55)

Direction générale (4) Directeur général (membre du Comité de direction) • <i>Presse (1)</i> Responsable Presse et Relations publiques • <i>Mécénat et Sponsoring (2)</i> Chargée du mécénat et des Partenariats Adjointe administrative 70% Dramaturgie et développement culturel (2) Dramaturge Collaborateur jeunes publics 80% Technique (1) Directeur technique (membre du Comité de direction)	Direction artistique (14) Directeur artistique adjoint Chargé de production artistique et casting Chargée d'administration et de planning Responsable de la figuration et assistante de production Assistante administrative 30% Régisseuse générale Régisseur de scène Chef de chant principal Chefs de chant/Pianistes (2) • <i>Jeune ensemble - solistes (4)</i> Chœur (42) Chef des chœurs Régisseuse des chœurs et assistante administrative musicale 70% Choristes (40)	Ballet (28) Directeur du ballet Adjoint du directeur du ballet Coordnatrice administrative Pianiste Directeur technique du ballet Régisseur lumières 80% Régisseur plateau Danseur-euse-s (21)	Secrétariat général (45) Secrétaire générale (membre du Comité de direction) • <i>Marketing & Ventes (44)</i> Directeur Marketing & Ventes Responsable communication digitale Coordination communication 80% Community manager Graphiste Vidéaste 70% Personnel d'accueil (38)
--	---	---	--

B.3. Apprenants-e-s, stagiaires, occupation temporaire et AI : 24 collaborateur-trice-s

Apprenti-e-s (4) CFC Graphiste (1) CFC Technicien(ne) (1) CFC Employée de commerce (1) CFC Informaticien (1)	Stagiaires (15) Stages d'observation (13) Stages formation (2)	Collaborateur-trice-s en programme d'occupation temporaire (5) Hospice général (-) OCE (-) Service civil (-) OSEO (5)
---	---	--

B.4. Personnel sous contrat temporaire Fondation : 242 collaborateur-trice-s

Effectif variable destiné essentiellement à renforcer les services sur le plateau pendant les spectacles (maquillage, habillage, manutention de décors, éclairage, régie, etc.).

B.5. Personnel artistique sous contrat Fondation : 263 collaborateur-trice-s

Effectif variable en fonction de la programmation : chef-fe-s d'orchestre, solistes, metteur-e-s en scène, chorégraphes, décorateur-trice-s, costumier-ère-s avec leurs assistant-e-s, choristes auxiliaires et figurant-e-s.

Au total, ce sont donc **848 collaborateur-trice-s** qui ont été occupé-e-s de manière stable ou temporaire tout au long de la saison 2021-2022.

A ce nombre, et pour être complet, il convient d'ajouter encore les musicien-ne-s des orchestres.

Le Grand Théâtre est ainsi employeur, à des titres divers, de très nombreux collaborateur-trice-s, ce qui fait de lui une entreprise de taille importante générant sur le seul plan économique local des retombées financières et fiscales non négligeables.

**VI. RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LES COMPTES
2021-2022**

VII. COMPTE D'EXPLOITATION ET DE FINANCEMENT - SAISON 2021-2022

Budget Ville		FINANCEMENT (en KCHF)		Budget Ville	
DEPENSES (en KCHF)		Ville de Genève par son propre budget (en KCHF)		Ville de Genève par son propre budget (en KCHF)	
Personnel municipal permanent	24 146	36.61%		29 232	44.32%
- Personnel administratif et technique					
Autres dépenses municipales	5 085	7.71%			
- Biens, services et marchandises, amortissements et imputations internes					
Orchestre de Suisse Romande - Prestation en nature	NC			NC	
- Mise à disposition de locaux gratuits					
Subventions relatives à des prestations en nature	3 855	5.84%		3 855	5.84%
- Mise à disposition de locaux gratuits					
Personnel Fondation permanent et supplémentaire :	13 134	19.91%		11 114	16.85%
- Exploitation (technique), artistique (chœur, ballet) administratif et direction					
Frais généraux d'administration et d'exploitation :	6 263	9.50%		119	0.18%
- Bureau, entretien, nettoyages, publicité générale, locations, buvette, etc.					
Depenses de production (spectacles) :	13 475	20.43%		2 500	3.79%
- cachets d'artistes	6 376	9.67%			
- personnel de plateau, personnel bars et restaurant	1 523	2.31%			
- décors, costumes, ateliers, divers (fournées, hébergement des artistes, droits d'auteur, musiciens supplémentaires, publicité, bars, buvette, etc)	5 576	8.45%			
Frais variables					
- recettes des spectacles	6 854	10.41%			
- autres recettes (fournées, coproductions, etc)	4 141	6.28%			
- mécénat et sponsoring	8 094	12.27%			
Résultat (Perte)	39	0.06%			
TOTAL	65 959	100.0%		TOTAL	93.0%

Avec son financement global de 44 201 KCHF, la Ville de Genève assure la couverture de 67.01% des dépenses totales (65 959 KCHF). Le Canton de Genève par sa contribution au DIP (19' KCHF) et la Fondation du GTG (19' KCHF) participent également au financement de la Fondation du GTG avec ses recettes propres (65 959 KCHF). Le résultat net de la Fondation du GTG avec ses recettes propres (65 959 KCHF) est de 3.19% des dépenses totales (65 959 KCHF) et la Fondation du GTG avec ses recettes propres (65 959 KCHF) représente 12.27% des dépenses totales (65 959 KCHF). La Fondation fait ressortir un résultat de l'exercice négatif de 69 KCHF, représentant 0.06% des dépenses totales.

La Fondation du GTG avec ses recettes propres (19'100 KCHF ou 28.96%) assure le financement de la totalité des dépenses de production des spectacles (frais variables : 20.43% ou 13 475 KCHF) et 8.53% des frais fixes (52 484 KCHF ou 79.57%)

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Bérar SA
Rue de la Corratierie 26
Case postale
1211 Genève 1
Suisse

Tel +41 (0)22 311 36 44
Fax +41 (0)22 311 45 88
E-mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892

BfB

**Fondation du
Grand Théâtre de Genève**

Exercice 2021-2022

Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation

Comptes annuels

Le 6 septembre 2022

Rapport de l'organe de révision
Au Conseil de fondation de la

**Fondation du Grand Théâtre de Genève
Genève**

Genève, le 6 septembre 2022
52/vac/2

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA
Rue de la Corratierie 26
Case postale
1211 Genève 1
Suisse

Tel +41 (0)22 311 36 44
Fax +41 (0)22 311 45 88
E-mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892

BfB

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation du Grand Théâtre de Genève, comprenant le bilan, le compte de résultat, le compte des investissements, le tableau des flux de trésorerie, tableau de mouvement des fonds propres et l'annexe pour l'exercice 2021-2022 arrêté au 30 juin 2022.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application, à la recommandation d'audit suisse 60 « Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux » ainsi qu'aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2021-2022, arrêtés au 30 juin 2022, sont conformes à la loi sur l'administration des communes et à son règlement d'application ainsi qu'au référentiel comptable MCH2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 71, al. 2 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes et à la norme d'audit suisse 890, nous nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de la direction.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Bérán SA



BfB
Jessica SAUTIER
Experte-réviseur agréée
Réviseur responsable



BfB
André VINGUELY
Expert-réviseur agréé



Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- bilan
- compte de résultat
- compte des investissements
- tableau des flux de trésorerie
- tableau de mouvement des fonds propres
- annexe aux comptes annuels



FONDATION DU GRAND THEATRE DE GENEVE

COMPTES ANNUELS CLOS AU 30 JUIN 2022



BILAN

ACTIF	Notes	30.06.2022	30.06.2021
<i>en CHF</i>			
10 Patrimoine financier			
100 Disponibilités et placements à court terme			
Liquidités	2d, 4	8 985 766	10 277 402
101 Créances			
Créances résultant de prestations de services	2f, 5	1 559 843	1 433 688
104 Actifs de régularisation			
Frais sur spectacles futurs	2h, 6	557 960	535 740
Autres comptes de régularisation	6	775 343	3 032 453
		1 333 303	3 568 193
106 Marchandises, fournitures et travaux en cours			
Stocks	2g	39 045	42 807
107 Placements financiers			
Titres	2e, 4	698 296	779 649
Immobilisations financières	2i, 8	204 211	204 591
		902 507	984 240
Total du Patrimoine financier		12 820 465	16 306 331
14 Patrimoine administratif			
140 Immobilisations corporelles du PA			
Matériel de scène		20 424	35 461
Mobilier et matériel informatique		248 749	134 542
	2j, 7	269 173	170 003
142 Immobilisations incorporelles			
Immobilisation site Web, logiciels et licences	2k, 7	53 317	107 563
Total du patrimoine administratif		322 490	277 566
TOTAL ACTIF		13 142 955	16 583 897



BILAN

PASSIF		Notes	30.06.2022	30.06.2021
<i>en CHF</i>				
20	Capitaux de tiers			
200	Engagements courants			
	Dettes résultant de livraisons de biens et prestations de services	2m, 9	1 598 134	1 082 327
204	Passifs de régularisation			
	Abonnements et produits saisons futures	2n, 10	2 286 700	2 974 896
	Autres produits reçus d'avance	2n, 10	4 043 386	7 448 181
	Autres comptes de régularisation	2n, 10	2 837 498	1 433 791
			9 167 584	11 856 867
205	Provisions à court terme			
	Provisions	2o, 11	985 057	2 213 861
	Total fonds étrangers		11 750 775	15 153 054
29	Capital propre			
291	Fonds enregistrés comme capital propre			
	Fonds de solidarité	18c	1 000 000	1 109 077
294	Fonds de Réserve	18c	430 843	553 879
299	Résultat cumulé des années précédentes		-	-
	Résultat de l'exercice		- 38 663	- 232 113
			- 38 663	- 232 113
	Total capital propre		1 392 180	1 430 843
	TOTAL PASSIF		13 142 955	16 583 897



COMPTE DE RESULTAT

En CHF		Notes	01.07.2021 - 30.06.2022	Budget 2021-2022	01.07.2020 - 30.06.2021
Revenus d'exploitation					
42	Recettes des activités	2q			
	Recettes brutes des spectacles	13a	6 864 228	9 464 292	1 026 822
	Recettes sur ventes de marchandises	13b	567 283	314 000	114 825
	Autres recettes d'exploitation	13c	3 512 213	1 555 400	1 504 004
	Remboursements et participations de tiers	13d	439 428	101 000	2 058 589
			<u>11 383 152</u>	<u>11 434 692</u>	<u>4 704 241</u>
43	Revenus divers				
	Mécénat, dons, legs	14a	<u>6 042 000</u>	<u>7 720 000</u>	<u>4 771 783</u>
46	Revenus de transfert				
	Subvention Fonds équipement communal	14b	2 500 000	2 500 000	2 500 000
	Subvention Ville de Genève	14b	11 114 258	11 125 758	10 947 298
	Subvention Ville de Genève, Garantie Déficit	14b	-	-	-
	Autres subventions ville de Genève affectées	14b	-	-	266
	Subvention du Canton de Genève	14b	119 340	120 000	103 980
	Indemnisation COVID-Culture	14b	247 591	-	2 449 266
	Autres subventions des collectivités publiques	14b	-	-	25 564
	Redistributions		<u>47 155</u>	<u>20 000</u>	<u>27 467</u>
			<u>14 028 344</u>	<u>13 765 758</u>	<u>16 053 841</u>
Total revenus d'exploitation			<u>31 453 496</u>	<u>32 920 450</u>	<u>25 529 864</u>
Charges d'exploitation					
30	Charges de personnel				
	Salaires et cotisations sociales	15	19 169 022	19 974 764	14 980 879
	Autres charges de personnel	15	<u>160 608</u>	<u>84 500</u>	<u>68 240</u>
			<u>19 329 630</u>	<u>20 059 264</u>	<u>15 049 119</u>
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation				
	Achats de marchandises	15	3 541 217	3 202 389	1 922 177
	Prestation de service et honoraires	15	5 438 730	5 203 161	4 317 951
	Locations immobilières	15	1 524 921	1 433 220	1 369 481
	Frais généraux et frais divers	15	<u>2 741 784</u>	<u>3 059 774</u>	<u>1 869 558</u>
			<u>13 246 652</u>	<u>12 898 543</u>	<u>9 479 168</u>
33	Amortissements du patrimoine administratif				
	Amortissement du patrimoine administratif	21, 7	<u>180 277</u>	<u>181 000</u>	<u>195 855</u>
Total charges d'exploitation			<u>32 756 559</u>	<u>33 138 808</u>	<u>24 724 142</u>
RESULTAT OPERATIONNEL			- 1 303 063	- 218 358	805 722
RESULTAT FINANCIER					
44	Revenus financiers	16	43 598	-	98 688
34	Charges financières	16	<u>- 115 698</u>	<u>-</u>	<u>- 33 492</u>
			<u>- 72 100</u>	<u>-</u>	<u>65 196</u>
RESULTAT EXTRAORDINAIRE					
48	Revenus extraordinaires	17	1 336 500	-	20 000
38	Charges extraordinaires	17	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>- 1 123 032</u>
			<u>1 336 500</u>	<u>-</u>	<u>- 1 103 032</u>
RESULTAT DE L'EXERCICE			- 38 663	- 218 358	- 232 113



COMPTE DES INVESTISSEMENTS

	30.06.22	30.06.21
<i>En CHF</i>		
INVESTISSEMENTS		
Matériel électricité	-	-
Matériel Son-Vidéo	-	431 261
Equipements logistique	- 225 201	-
Mobilier GTG	-	-
Matériel informatique	-	-
Mobilier restauration	-	144 507
	<u>- 225 201</u>	<u>- 575 768</u>
SUBVENTIONS		
Subvention PR 13-14	-	75 146
Subvention Système Interphonie PR 12-36	-	-
	<u>-</u>	<u>75 146</u>
MECENAT		
Financement Videowall	-	420 500
	<u>-</u>	<u>420 500</u>

Durant l'été 2021, d'importants travaux de renouvellement de l'électronique de scène ont été entrepris. Ces travaux, estimés à hauteur de CHF 5 millions, sont entièrement financés par une Fondation privée qui a versé l'intégralité de la somme à la FGTG. Le chantier est suivi par la Ville de Genève, propriétaire des bâtiments et de leur infrastructure. Selon la convention signée entre la FGTG et la Ville de Genève le 2 juin 2022, les recettes et dépenses d'investissement sont présentées dans les livres de la Ville. Au 30 juin 2022, le montant résiduel du projet non dépensé est de CHF 1'922'316 (note 10).



TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	2021-2022	2020-2021
<i>En CHF</i>		
Résultat total du compte de résultats (excédent de charges)	- 38 663	- 232 113
+ Amortissements du patrimoine administratif et des contributions d'investissement (planifiées, non planifiées, supplémentaires)	180 277	195 855
- Augmentation / + diminution des créances ou des engagements courants	- 126 156	- 604 722
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	2 234 890	- 685 799
- Augmentation / + diminution des marchandises, approvisionnements et travaux en cours	3 762	- 8 349
+ Pertes / - bénéfices sur la vente du PF ou pertes / bénéfices de change	-	-
+ Pertes / - bénéfices réévaluation du PF	-	-
+ Augmentation / - diminution des engagements courants (CC, créanciers)	515 808	261 658
+ Augmentation / - diminution des provisions	- 1 228 804	903 083
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	- 2 689 283	6 925 138
+ Attributions / - prélèvements d'engagements pour les financements spéciaux, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve du capital propre	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle [FTO] -	1 148 169	6 754 751
+ Financement immobilisations corporelles	-	75 146
+ Cession immobilisations corporelles	-	-
Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	-	75 146
- Immobilisations corporelles	- 225 201	- 155 268
- Immobilisations incorporelles	-	-
- Prêts et participations	-	-
Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités	- 225 201	- 155 268
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA [FTI] -	225 201	- 80 122
- Augmentation / + diminution des placements financiers et des immobilisations corporelles du PF (à court terme)	81 733	- 20 470
- Augmentation / + diminution des placements financiers et des immobilisations corporelles du PF (à long terme)	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF [FTP]	81 733	- 20 470
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement [FTI+P] -	143 468	- 100 592
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement [FTF]	-	-
Variation des liquidités et placements à court terme [FTO] + [FTI+P] + [FTF]	- 1 291 637	6 654 160
Liquidités et placements à l'ouverture	10 277 402	3 623 243
Liquidités et placements à la clôture	8 985 766	10 277 402
Variation des liquidités et placements	- 1 291 637	6 654 160



TABEAU DE MOUVEMENT DES FONDS PROPRES

29 Capital propre	Solde au 01.07.2021	Affectation résultat N-1	Résultat exercice	Solde au 30.06.2022
291 Fonds enregistrés comme capital propre	1 109 077 -	109 077	-	1 000 000
294 Fonds de réserve	553 879 -	123 036	-	430 843
2990 Résultat annuel	- 232 113	232 113 -	38 663 -	38 663
2990 Subvention Ville de Genève, couverture déficit	-	-	-	-
2999 Résultats cumulés des années précédentes	-	-	-	-
29 TOTAL	1 430 843	-	-38 663	1 392 180

29 Capital propre	Solde au 01.07.2020	Affectation résultat N-1	Résultat exercice	Solde au 30.06.2021
291 Fonds enregistrés comme capital propre	1 074 320	34 757	-	1 109 077
294 Fonds de réserve	655 682 -	101 803	-	553 879
2990 Résultat annuel	- 67 045	67 045 -	232 113 -	232 113
2990 Subvention Ville de Genève, couverture déficit	-	-	-	-
2999 Résultats cumulés des années précédentes	-	-	-	-
29 TOTAL	1 662 957	-	-232 113	1 430 843

L'allocation des fonds enregistrés comme capital propre correspond à l'allocation présentée dans les comptes annuels de la saison 2020-2021 au fonds de solidarité dans la limite du plafond réglementaire de celui-ci fixé à CHF 1'000'000 (note 18.c). La différence impacte le fonds de réserve.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. Présentation

La Fondation du Grand Théâtre de Genève (ci-après : FG TG) est une fondation d'intérêt communal public, subventionnée par la Ville de Genève, dont la mission est artistique et culturelle.

Les statuts de la FG TG ont été approuvés par la loi du 29 avril 1960 et leurs modifications postérieures par les lois du 20 novembre 1964 et du 7 juin 1990.

Le but de la FG TG est d'assurer l'exploitation du Grand Théâtre de Genève, notamment en y organisant des spectacles d'art lyrique, chorégraphique et dramatique. Le Conseil de Fondation est composé de quatorze membres désignés par le Conseil municipal et le Conseil administratif de la Ville de Genève. Le Bureau du Conseil de Fondation compte cinq membres du Conseil de Fondation.

2. Principes comptables

Les règles régissant la présentation des comptes reposent sur les principales bases légales suivantes :

- Loi sur l'administration des communes (LAC) ;
- Règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RAC) ;
- Manuel de comptabilité publique MCH2 à l'attention des communes genevoises publié par le Département présidentiel.

2a. Bases de préparation des comptes annuels

La clôture des comptes de la FG TG a été effectuée conformément à la LAC, au RAC et au Manuel de comptabilité publique édité par le département présidentiel. Ces normes se réfèrent au manuel « Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes MCH2 » édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF).

La présentation des comptes reflète une situation financière correspondant à l'état réel de la fortune, des finances et des revenus de l'Institution.

2b. Modification des principes de présentation des comptes

Conformément au RAC, la FG TG est tenue de respecter les normes comptables MCH2.

2c. Conversion de monnaies étrangères

Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au taux du dernier jour du mois précédant la date de la transaction.

2d. Disponibilité

Les liquidités comprennent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles dont l'échéance est de moins de trois mois.

2e. Titres

Les titres sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture.

2f. Créances résultant de prestations de services

Les créances résultant de prestations de services sont comptabilisées initialement à la valeur nominale qui correspond au montant facturé, déduction faite des remises directes, escomptes et autres rabais. Ultérieurement, cette valeur est déduite des pertes de valeur. Une provision pour créances douteuses est enregistrée au compte de résultat lorsqu'il devient évident que la FG TG ne pourra pas encaisser tout ou partie des créances dues. Les pertes de valeur sont déterminées individuellement et/ou

collectivement sur la base de l'historique. En cas de perte définitive d'une créance, cette dernière est imputée à la provision pour créances douteuses.

2g. Stocks

Les différents inventaires sont évalués à leur coût d'acquisition. Les objets endommagés ou inutilisables sont éliminés des montants des inventaires.

2h. Frais sur spectacles futurs

La FG TG enregistre régulièrement des coûts liés à la création de nouveaux spectacles. Ceux-ci sont présentés à l'actif du bilan en tant que « Frais sur spectacles futurs » et comme charges dans le compte d'exploitation lorsque le spectacle concerné est terminé.

En cas d'annulation ou de reprogrammation, en raison des mesures liées à la pandémie, le surplus de coût est constaté immédiatement.

2i. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées au coût d'acquisition, déduction faite de pertes de valeurs éventuelles.

Les immobilisations financières de la FG TG concernent principalement des fonds bloqués (garanties de loyer, cautions).

2j. Immobilisations corporelles

Sont considérées comme des immobilisations corporelles les actifs corporels détenus par la FG TG :

- soit pour être utilisés dans le cadre de l'activité, soit à des fins administratives, et
- dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique, déduction faite des amortissements nécessaires. Le seuil d'activation est de CHF 10'000.

2k. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Le seuil d'activation est de CHF 10'000.

2l. Amortissements

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, et répartis sur la durée d'utilisation de l'immobilisation.

Matériel de scène	5 ans
Mobilier et matériel informatique	3- 5 ans
Immobilisations incorporelles	5 ans

2m. Dettes résultant de livraisons de biens et de prestations de services

Les dettes résultant de livraisons de biens et de prestations de services sont comptabilisées à la valeur nominale correspondant à la facturation.

2n. Abonnements et produits sur saisons futures

Ce poste concerne les abonnements contractés dans l'année en cours ainsi que le mécénat perçu pour des productions de la saison prochaine ou reportées. Il est reporté sous « passifs de régularisation ».

2o. Provisions

Les provisions sont constituées dès lors qu'une sortie de fonds est probable et que leur montant peut être estimé de manière fiable.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2p. Fonds d'investissement

Les subventions sont comptabilisées directement en diminution de l'actif concerné lorsqu'elles sont reçues sans transiter par le compte d'exploitation.

2q. Reconnaissance du revenu

Les revenus sont reconnus lorsqu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction reviendront à la FGTG et qu'ils peuvent être estimés avec fiabilité.

Recettes brutes des spectacles

Les revenus liés à chaque spectacle sont enregistrés durant leur période à l'affiche. Les revenus perçus à l'avance, par exemple les abonnements saisonniers, sont comptabilisés au passif du bilan en tant que revenus différés pour la période correspondant aux exercices suivants.

Autres recettes d'exploitation

Les autres recettes d'exploitation sont enregistrées dans la période au cours de laquelle elles sont survenues.

Subventions monétaires

Les revenus provenant de subventions monétaires sont comptabilisés dès que la FGTG a été notifiée de la décision de versement d'une subvention (concernant les subventions d'investissement et les subventions non monétaires voir respectivement les notes 2p et 2r).

Apports extérieurs

Les apports extérieurs correspondent au mécénat et sponsoring. Ils sont comptabilisés en fonction des choix d'affectation des mécènes ou des sponsors (Note 14a).

2r. Subventions non monétaires

La FGTG reçoit des subventions non monétaires, principalement sous la forme de mise à disposition gratuite de biens ou de services de la part de la Ville de Genève et l'Orchestre de Suisse Romande. Ces subventions sont hors bilan et présentées en annexe (Note 14b).

2s. Parties liées

Les parties liées correspondent à toute personne morale ou physique qui peut exercer une influence notable de manière directe ou indirecte sur les décisions opérationnelles et financières de la FGTG.

Outre les membres du Conseil de Fondation, la Ville de Genève est considérée comme partie liée de la FGTG. Les montants engagés avec la Ville de Genève sont présentés distinctement dans chaque note.

2t. Engagements de prévoyance

Les prestations de prévoyance sont assurées par la Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève (FOP), selon un plan de prévoyance, dit "en primauté de cotisations", l'employeur ne garantit pas les prestations de prévoyance. Le plan d'assurance est financé par les cotisations de la FGTG. Ce plan couvre les prestations usuelles de prévoyance : les rentes de retraite et les prestations en cas de décès et d'invalidité. Les risques sont assurés par la FOP.

3. Exonération d'impôts

La FGTG bénéficie d'une exonération selon les articles 9 alinéa 1 lettre c de la Loi sur l'imposition des personnes morales (LIPM) et 56 lettre c de la Loi fédérale sur l'impôt fédéral direct (LIFD).

4. Disponibilités et titres

	30.06.22	30.06.21
Caisse	117 160	70 026
PostFinance	516 009	327 509
Banques	8 352 597	9 879 867
Total	8 985 766	10 277 402
Titres	698 296	779 649
Total	698 296	779 649

Le solde de la trésorerie au 30 juin 2022 s'explique notamment par le montant résiduel du financement de la machinerie de scène sur les dépenses et les avoirs de billetterie liés aux abonnements non utilisés de la saison 2021-2022.

5. Créances résultant de prestations de services

	30.06.22	30.06.21
Ville de Genève	360	50
Débiteurs Suisses & Etrangers (CHF)	640 667	110 059
Débiteurs étrangers (EUR & USD)	263 491	18 584
Débiteurs Secutix	436 210	102 382
Avances sur salaires et charges sociales	113 320	100 593
Acomptes fournisseurs	206 185	1 200 837
Provision créances douteuses	- 100 390	- 98 817
Total	1 559 843	1 433 688

Pour mémoire, au 30 juin 2021, les acomptes fournisseurs concernaient le versement de la première tranche pour la rénovation de l'électronique de la machinerie de scène effectuée durant l'été 2021.

6. Actifs de régularisation

	30.06.22	30.06.21
Frais sur spectacles futurs	557 960	535 740
Charges constatées d'avance	259 184	253 759
Produits à recevoir	268 568	13 769
RHT à recevoir	-	315 658
Indemnisation Covid-Culture à recevoir	247 591	2 449 266
Total	1 333 303	3 568 193

L'indemnisation des pertes COVID financées par le guichet COVID-Culture pour la période de septembre à décembre 2021 a été perçue en juillet 2022 pour un total de CHF 247'591.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

7. Immobilisations corporelles et incorporelles

2020-2021	Matériel de scène	Mobilier et matériel informatique	Total Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles Site Web Logiciels	Total 30.06.2021
Valeur brute au 01.07.2020	256 004	333 793	589 797	342 260	932 057
Transferts	-	-	-	-	-
Acquisitions	80 122	-	80 122	-	80 122
Sorties	-	-	-	-	-
Valeur brute au 30.06.2021	336 126	333 793	669 919	342 260	1 012 179
Fonds d'amortissement au 01.07.2020	191 277	175 041	366 318	172 438	538 758
Reprises	-	-	-	-	-
Amortissements	109 388	24 210	133 598	62 257	195 855
Sorties	-	-	-	-	-
Fonds d'amortissement au 30.06.2021	300 665	199 251	499 916	234 697	734 613
Valeur nette au 01.07.2020	64 727	158 752	223 479	169 820	393 299
Valeur nette au 30.06.2021	35 461	134 542	170 003	107 563	277 566

2021-2022	Matériel de scène	Mobilier et matériel informatique	Total Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles Site Web Logiciels	Total 30.06.2022
Valeur brute au 01.07.2021	336 126	333 793	669 919	342 260	1 012 179
Transferts	-	-	-	-	-
Acquisitions	-	225 201	225 201	-	225 201
Sorties	-	-	-	-	-
Valeur brute au 30.06.2022	336 126	558 994	895 120	342 260	1 237 380
Fonds d'amortissement au 01.07.2021	300 665	199 251	499 916	234 697	734 613
Reprises	-	-	-	-	-
Amortissements	15 037	110 994	126 031	54 246	180 277
Sorties	-	-	-	-	-
Fonds d'amortissement au 30.06.2022	315 702	310 245	625 947	288 943	914 890
Valeur nette au 01.07.2021	35 461	134 542	170 003	107 561	277 566
Valeur nette au 30.06.2022	20 424	248 749	269 173	53 317	322 490

8. Immobilisations financières

	30.06.22	30.06.21
Garantie de loyer BRIX SA	79 580	79 660
Garantie en faveur de la CCI – Genève	42 286	42 586
Garantie de Loyer	2 345	2 345
Garantie carte bancaire UBS	80 000	80 000
Total	204 211	204 591

9. Dettes résultant de livraisons de biens et prestations de services

	30.06.22	30.06.21
Créanciers Suisses et étrangers (CHF)	1 124 198	736 998
Créanciers étrangers (EUR et USD)	464 774	341 867
TVA à payer	9 162	3 461
Total	1 598 134	1 082 327



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

10. Passifs de régularisation

	30.06.22	30.06.21
Abonnements saison future	1 623 399	830 483
Billetterie - avoirs	496 432	1 992 887
Bons cadeaux	158 589	130 308
Produits divers d'avance	8 280	21 218
Total Abonnements et produits saisons futures	2 286 700	2 974 896
Recettes publicité saison future - autre	210 058	104 227
Sponsoring - mécénat saison future	1 911 012	2 343 954
Mécénat - Travaux	1 922 316	5 000 000
Total Autres produits reçus d'avance	4 043 386	7 448 181
Charges à payer	2 837 498	1 433 791
Total	9 167 584	11 856 867

Le montant des avoirs en billetterie résulte des annulations de spectacles pour lesquelles des avoirs ont été alloués aux spectateurs pour la saison 2022-2023 (idem clôture 2020-2021).

Le poste *Sponsoring – mécénat saison future* comprend les soutiens affectés aux productions qui n'ont pas pu être jouées et dont les montants seront constatés lors de leur reprise. Au 30 juin 2021, une contribution de mécénat de CHF 1 million avait été perçue, consacrée au renouvellement des publics utilisée sur la saison 2021-2022.

Au 30 juin 2021, un montant de CHF 5'000'000 avait été reçu d'un mécène pour le financement des travaux de renouvellement de l'électronique de scène entrepris durant l'été 2021. Le montant résiduel du projet est de CHF 1'922'316.

Les charges à payer comprennent les dépenses et cachets de la dernière production de la saison payés sur juillet 2022.

11. Provisions

	Provisions vacances	Autres provisions	Total
Solde 01.07.2020	766 528	544 250	1 310 778
Constitution	659 611	1 030 000	1 689 611
Utilisation	766 528	-	766 528
Dissolution	-	20 000	20 000
Solde 30.06.2021	659 611	1 554 250	2 213 861
Solde 01.07.2021	659 611	1 554 250	2 213 861
Constitution	760 807	-	760 807
Utilisation	659 611	1 330 000	1 989 611
Dissolution	-	-	-
Solde 30.06.2022	760 807	224 250	985 057

La provision constituée au 30 juin 2021 à hauteur de CHF 1'030'000 pour couvrir le risque lié à la baisse avérée de la vente d'abonnements résultant de la situation sanitaire a été utilisée sur la saison 2021-2022 dans sa totalité.

La provision créée sur la saison 2018-2019 pour un litige (cf note 17 b) à hauteur de CHF 300'000 a également été utilisée sur la saison 2021-2022.

Il reste au bilan la provision pour risque sur la résiliation de contrats d'artistes en vertu de la force majeure, à hauteur de CHF 224'250 pour les personnes pour lesquelles aucun protocole n'avait été signé.

12. Prévoyance professionnelle

Le personnel de la FGTG est affilié à la Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève (FOP). Les cotisations comptabilisées en charge de personnel pour la saison s'élèvent à :

	2021-2022	2020-2021
Institution de prévoyance sans excédent de couverture/ découvert	1 083 884	1 016 352

Au 30 juin 2022, le solde dû à l'institution de prévoyance se monte à CHF 297'827 (30 juin 2021 : CHF 164'574), ce solde est inclus dans les *Autres comptes de régularisation - passif*.

13. Détails des recettes d'exploitation

13a. Recettes brutes des spectacles

	2021-2022	2020-2021
Produits des abonnements	2 574 744	453 275
Billets spectacles	4 280 272	568 348
Autres	9 212	5 199
Total	6 864 228	1 026 822

Pour mémoire, la saison précédente – 2020-2021 – avait été marquée par les limitations de jauge et les fermetures de l'institution dans le contexte de pandémie.

13b. Recettes sur ventes de marchandises

	2021-2022	2020-2021
Restauration - redevance	170 445	57 768
Restauration - ventes	184 819	37 405
Programmes	91 282	18 165
Ventes diverses	120 737	1 487
Total	567 283	114 825

Pour mémoire, la saison précédente – 2020-2021 – était marquée par la fermeture imposée des activités de restauration et l'annulation des représentations.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

13c. Autres recettes d'exploitation

	2021-2022	2020-2021
Représentations externes	525 165	-
Coproductions	510 287	649 015
Sponsoring - Partenariats	2 052 347	682 057
Insertions publicitaires	268 569	156 410
Locations - vestiaires	113 381	3 773
Enregistrement radio-TV	42 464	12 750
Total	3 512 213	1 504 004

Les représentations externes concernent les cachets des tournées du Ballet. Durant la saison 2020-2021, aucune date n'avait pu être maintenue en raison de la crise sanitaire.

Les partenariats ont été plus nombreux sur cette saison, ils comprennent notamment la partie en contreprestation des mécènes.

13d. Remboursements et participations de tiers

	2021-2022	2020-2021
Refacturations diverses et remboursements	147 236	167 080
APG	292 192	139 651
RHT	-	1 751 858
Total	439 428	2 058 589

14. Dons et subventions

14a. Apports extérieurs

	2021-2022	2020-2021
Mécénat	5 977 369	4 628 800
Soutiens divers	14 056	-
Dons et legs	50 575	142 983
Total	6 042 000	4 771 783

14b. Subventions

	2021-2022	2020-2021
Fonds équipement communal	2 500 000	2 500 000
Ville de Genève		
Ordinaire	11 114 258	10 947 298
Garantie de déficit	-	-
Autres subventions affectées	-	266
Canton de Genève - activités pédagogiques	119 340	103 980
Indemnisation COVID-Culture	247 591	2 449 266
Autres collectivités publiques	-	25 564
Total	13 981 189	16 026 374

L'augmentation de la subvention ordinaire de la Ville de Genève s'explique par la prise en charge en direct par la FGTG des achats de fluides dès 2021, jusqu'alors financés directement par la Ville.

Face aux pertes réalisées en raison des mesures sanitaires, des demandes d'indemnisation ont été soumises au guichet Covid-Culture pour la période de septembre à décembre 2021 et prises en considération à hauteur de CHF 247 591 (cf note 6). Sur la saison 2020-2021, le montant des indemnités perçues s'élevait à CHF 2'449'266.

Subventions non monétaires

La FGTG reçoit des contributions en nature (subventions non monétaires) de la part de la Ville de Genève par la mise à disposition de locaux et la participation aux frais de personnel et d'entretien.

En outre, la convention tripartite entre la Ville de Genève et l'Orchestre de Suisse Romande octroie à la FGTG la mise à disposition des services de l'orchestre pour les besoins des spectacles. A la date d'établissement des états financiers, la valorisation des 145 services de la saison 2021-2022 n'a pas pu être définie de manière précise, la méthode de calcul doit être validée par les parties.

	2021-2022	2020-2021
Grand Théâtre		
Place de Neuve	3 184 534	3 184 534
Prestations Orchestre de Suisse Romande	Non communiqué	Non communiqué

en KCHF	31.12.21	31.12.20
Charges de personnel	24 707	24 410
Biens, services et autres charges	2 365	1 717
Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	3 237	3 235
Total	30 308	29 363

Source : Comptes 2021 et Comptes 2020, Ville de Genève



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

15. Détail des charges d'exploitation

Le tableau ci-dessous présente les charges d'exploitation par nature et par fonction.

	Dépenses artistiques	Dépenses techniques	Dépenses de communication	Dépenses administratives	Total 2021-2022
Charges de personnel	15 186 696	1 646 346	1 313 977	1 182 611	19 329 630
Rémunérations et droits hors salaires	1 703 434	40 788	1 000	-	1 745 222
Locations immobilières	31 418	1 448 653	-	44 850	1 524 921
Frais généraux & frais divers	2 327 280	4 611 864	1 861 445	1 356 196	10 156 786
Total	19 248 829	7 747 651	3 176 422	2 583 657	32 756 559

	Dépenses artistiques	Dépenses techniques	Dépenses de communication	Dépenses administratives	Total 2020-2021
Charges de personnel	12 172 947	924 505	720 964	1 230 703	15 049 119
Rémunérations et droits hors salaires	1 600 202	31 142	-	-	1 631 344
Locations immobilières	43 498	1 325 983	-	-	1 369 481
Frais généraux & frais divers	1 227 176	2 876 008	1 182 203	1 388 809	6 674 197
Total	15 043 822	5 157 639	1 903 168	2 619 512	24 724 142

Pour mémoire, les dépenses liées aux spectacles initialement programmés sur la saison 2020-2021 avaient été constatées sur l'exercice précédent et étaient incluses dans les demandes d'indemnisation.

La moyenne annuelle des emplois en équivalent plein temps du personnel fixe de la Fondation du Grand Théâtre de Genève est de 103.55 (2020-2021 : 103.55).

16. Résultat financier

	2021-2022	2020-2021
Intérêts et produits non réalisés sur placements	6 361	76 727
Pertes non réalisées sur placements	- 81 634	- 19 193
Résultat de change	3 174	7 662
Résultat financier	- 72 100	65 196

17. Résultat extraordinaire

	2021-2022	2020-2021
Reprise provision pour litige	300 000	20 000
Remboursement excédent 2017	- -	93 032
Reprise/Dotation provision pour risque	1 030 000 -	1 030 000
Remboursement exceptionnel	6 500	-
Résultat extraordinaire	1 336 500 -	1 103 032

Le détail des provisions est présenté en note 11.

18. Engagements hors bilan

18a. Engagements de location immobilière

Echéances	30.06.22	30.06.21
Jusqu'à 1 an	404 916	752 856
1-5 ans	-	-
Plus de 5 ans	-	-
Total	404 916	752 856

Le bail du local de Meyrin est arrivé à échéance au 30.06.2022 et les clés ont été rendues.

18b. Litiges

Le litige qui opposait la FGTG au chef d'orchestre engagé pour diriger le Ring initialement prévu en automne 2018 et reporté en février 2019 en raison du retard du chantier de rénovation du GTG est à présent clos. La provision constituée à cet effet a été entièrement utilisée pour couvrir les dépenses engagées.

Concernant l'Opéra des Nations, le chantier de démantèlement de la structure a été finalisé et le terrain avait pu être restitué au Canton le 2 juillet 2021. Les prétentions de l'acheteur ont pu être déclinées et le contentieux est résolu sans coûts additionnels.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

18c. Fonds de réserve et Fonds de Solidarité

Fonds de réserve

Selon l'article premier du règlement du Fonds de réserve, la FG TG a l'obligation de constituer un Fonds de réserve dont le maximum peut atteindre 12% de la dernière subvention votée par le Conseil Municipal. Le Fonds de réserve est alimenté par d'éventuels versements d'excédents du Fonds de solidarité et par les bonis d'exercice. Le Fonds de réserve est destiné, à raison des 2/3 à couvrir tout déficit éventuel d'une saison de la FG TG, et à raison de 1/3 à améliorer la qualité des spectacles. Chaque fois que le Fonds de réserve dépasse le maximum prévu à l'article premier, les sommes excédentaires provenant d'un boni d'exercice doivent être restituées à la Ville de Genève.

Fonds de solidarité

Le Fonds de solidarité de la FG TG est destiné à apporter des secours, sous forme de subsides ou de prêts, aux membres du personnel régulier engagé par la FG TG.

Ce Fonds est alimenté par un prélèvement de 2% sur les cachets des artistes non soumis aux charges sociales. Les demandes d'aide dûment motivées doivent être adressées à la Fondation ou à la Direction de la FG TG. Celle-ci peut également formuler des propositions.

Le règlement du Fonds de solidarité a été révisé en date du 7 mai 2019, prévoyant à l'article 7 alinéa 4 que le Fonds peut être exceptionnellement utilisé pour couvrir des besoins ponctuels de liquidité de la FG TG pour autant que le transfert de fonds soit temporaire et que le montant accordé à la FG TG soit reversé sur le compte du Fonds de solidarité avant la fin de l'exercice en cours.

L'allocation au fonds de solidarité par rapport au résultat 2021-2022 sera la suivante :

	2022-2023	2021-2022
	Proposition	Allocation
Solde clôture	1 000 000	1 109 077
Retenues sur cachets	24 757	4 360
Sorties de fonds	- -	17 000
Réaffectation excédent en	-	-
Fonds de réserve	24 757 -	96 437
Solde après allocation -	1 000 000	1 000 000
plafond		

19. Traitement des bénéfices et des pertes

Compte tenu de la perte de l'exercice 2021-2022 de CHF 38'663, le fonds de réserve s'élève à 3.5% de la subvention ordinaire au 30.06.2022, le maximum autorisé étant de 12% (cf note 18.c).

Pour mémoire, aucun financement n'a été demandé à la Ville de Genève pour couvrir la perte de la saison 2020-2021 de CHF 232'113.

20. Honoraires de l'organe de révision

	2021-2022	2020-2021
Révision des comptes annuels	35 000	35 000
Autres prestations de services	-	-
Total	35 000	35 000

21. Événements postérieurs à la date du bilan

Aucun événement n'a été relevé après la clôture